

BEAUMONT

voire

GUIDE PRATIQUE

2019-20



Des offres imbattables !

**BILAN AUDITIF
OFFERT**

Test à but non médical

**ESSAI GRATUIT,
CHEZ VOUS,
SANS ENGAGEMENT**

sur prescription médicale

**VOTRE
CHARGEUR OFFERT
OU 200€ DE REMISE***

*voir conditions en magasin



GRATUIT

www.solusons.fr

**NOS CENTRES
PRES DE CHEZ VOUS**

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

23 bd Albert Buisson
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cara
LEMPDES • 04 73 61 94 22

67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 89 14 13

16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11



édito

Ce nouveau « guide pratique » est le cinquième numéro et l'expérience nous montre, non seulement l'intérêt de cette initiative, mais également la pertinence de sa réédition chaque année à des fins de réactualisations relativement nombreuses.

Les fondements de cette publication n'ont pas changé et sont à la fois un document pratique pour tous les citoyens et un support offert aux professionnels, aux associations et à celles et ceux qui proposent différents services.

C'est chaque année, l'occasion également pour moi d'évoquer certains dossiers techniques ou d'actualité à propos de la vie locale.

Ainsi, j'avais déjà abordé l'an dernier, toute l'importance de la mise en place de la métropole. Aujourd'hui, on peut considérer que toutes les fondations administratives et organisationnelles, parfois complexes, sont au point et que l'entité métropolitaine devient un peu plus chaque jour, une réalité qui compte. Après les phases incontournables de démarrage, puis de rodage, c'est maintenant l'opérationnel qui doit prévaloir. De nombreux et importants dossiers sont lancés, mais déjà se profile l'échéance de la fin de mandat avec le renouvellement des conseils municipaux. La feuille de route sera donc redéfinie ou précisée par une nouvelle assemblée métropolitaine et une nouvelle gouvernance.

Par-delà toutes les missions et compétences spécifiques des collectivités locales, par-delà celles éventuellement transférées à la Métropole, nous avons tenu à garder sous l'égide municipale, l'équipe du service des espaces verts. Comme nous sommes attachés à l'image de notre ville, par les fleurissements, par la prise en compte environnementale de nos espaces verts, nous nous réjouissons de la qualité du travail accompli en la matière.

Après plusieurs mois de chantier, la rénovation totale de l'ancienne salle des fêtes devenue La Ruhe est aujourd'hui bien achevée. Ainsi, nous possédons donc un outil et une structure moderne et adaptée pour l'ensemble de la vie communale et pour toutes les activités associatives qui trouvent là une nouvelle opportunité d'aide et de soutien à leurs actions.

Je souhaite donc que chacun trouve dans ce guide les renseignements qu'il est en droit d'attendre du service public municipal. Je sais également combien vous méritez d'être remerciés pour votre implication dans la vie de notre cité par vos activités, vos engagements et votre collaboration professionnelle, associative et citoyenne. C'est ainsi que collectivement notre ville peut aller de l'avant.

Bien à vous,
au nom de l'équipe municipale,
Alain Dumeil, Maire
Conseiller Métropolitain,

N. Parant
6 avenue du Mont-Dore
63110 BEAUMONT
06 88 90 68 39
nadegeparant63@gmail.com
nadege-parant.fr
Les créa de Nadège

Retouches - Couture - Créations - Broderies

Jardins & dépendances
Services à la Personne

Le plaisir d'un jardin entretenu
... sans effort !

- Tonte pelouses, désherbage
- Taille haies et massifs
- Plantation vivaces et arbustes
- Arrosage jardins et plantes
- Ramassage des feuilles
- Débroussaillage
- Déneigement
- Petits travaux de jardinage

Entretien sans pesticides et sans produits chimiques

Jardins & Dépendances Services
83 rue Irène et Marie Curie - 63110 Beaumont
Tél. 04 73 26 24 52 - Fax 04 73 26 22 45
services@jardins-dependances.fr

ENZZO
COIFFURE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

4 avenue du Marechal Leclerc
63110 BEAUMONT
Tél : 04 73 26 75 25

Crousti Pain

3 baguettes artisanales achetées = 1 OFFERTE

nos pétrisseurs, ficennars et usagers nos pétrisseurs à partir de 10€ de notre rigole

278 Route d'Aubière - 62110 Beaumont - Tél. 04 73 27 64 20
Ouvert de 14h à 21h30 - 7 jours / 7 - Dimanche et jours fériés - www.croustipain.fr

FB SALON

Coloration sans ammoniaque
Shampoings
Soins coiffants naturels

20 rue Grand Champ • Beaumont
04 73 26 64 99

www.fbsalon-coiffure.com

Ouvert du mardi au jeudi 9h-12h30 et 14h-19h,
le vendredi 9h-19h et le samedi de 9h à 16h.

Numéros utiles

URGENCES

- **POMPIERS 18**
- **SAMU 15**
- **HÔPITAL PRIVÉ DE LA CHÂTAIGNERAIE**
04 73 40 80 40
- **CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord) 04 73 750 750**
- **ASSOCIATION DE MÉDECINS AMUAC**
(médecins de garde 24h/24, 7j/7) 04 73 44 10 00
- **POLICE NATIONALE (URGENCES) 17**
- **COMMISSARIAT CENTRAL**
106 avenue de la République 04 63 05 22 22
- **GENDARMERIE DE ROMAGNAT 04 73 62 60 64**
- **VÉOLIA EAUX 0 810 000 777**
- **EDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE 0 810 333 063**
- **GRDF URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33**

LA POSTE

- **BUREAU AVENUE DU MONT-DORE :**
du lundi au vendredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

- **MAIRIE** Rue de l'Hôtel de Ville - 63110 Beaumont
www.beaumont63.fr - contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
- **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
04 73 28 88 08
- **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL** 04 73 26 66 68
- **POLICE MUNICIPALE** 04 73 28 86 86
- **CCAS (FERMÉ VENDREDI A.M.)** 04 73 15 15 93
- **LES 6 COLLINES** 04 43 86 50 27
- **DIRECTION ÉVÉNEMENTS, SPORTS VIE ASSOCIATIVE**
04 73 15 15 90
- **DIRECTION DE L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET DE LA VIE SCOLAIRE**
04 73 15 15 91
- **SERVICE JEUNESSE** 04 73 93 93 23
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** 04 73 15 15 92
- **MULTIACCUEIL DU MASAGE** 04 73 27 29 59
- **MULTIACCUEIL DE LA MOURETTE ET CRÈCHE FAMILIALE** 04 73 39 98 54
- **SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE** 04 73 15 33 41
- **CENTRE DE LOISIRS** 04 73 15 15 94
- **LE TREMPIN** 04 73 88 18 88
- **SERVICE CULTUREL** 04 73 88 18 88 / 04 73 15 15 95
- **STADE MUNICIPAL DE L'ARTIÈRE** 06 86 44 65 50
- **HALLE DES SPORTS DE LA MOURETTE** 06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

- **BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE RENÉ-GUY CADOU**
04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **DÉCHETTERIE - 04 63 66 95 39**
Impasse Lavoisier - 63540 Romagnat,
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.
- **ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES, 04 63 669 669**
- **VOIRIE/ESPACE PUBLIC NUMÉRO AZUR 0800 30 00 29**
- **EAU ET ASSAINISSEMENT 04 73 42 62 40**

ÉDUCATION

- **GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY**
- **MATERNELLE** 04 73 93 15 00
- **ÉLÉMENTAIRE** 04 73 93 13 19
- **RESTAURANT SCOLAIRE** 04 73 93 44 88
- **GROUPE SCOLAIRE LE MASAGE** 04 73 26 60 64
- **RESTAURANT SCOLAIRE** 04 73 26 52 09
- **COLLÈGE MOLIÈRE** 04 73 27 50 94

SOCIAL

- **ASSISTANTES SOCIALES (UNIQUEMENT SUR RV)**
Centre de circonscription « La Chaîne des Puys
Beaumont » 30, chemin du Mas 04 73 15 06 70
- **FOYER SOCIO-ÉDUCATIF** 04 73 27 28 07
- **ENFANCE ET PARTAGE ENFANTS MALTRAITÉS**
04 73 77 09 89
- **CONCILIATEUR permanences** de Monsieur Pourrat
en mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 12 h sur
rendez-vous : paul.pourrat@conciliateurdejustice.fr
ou 06 63 45 55 42
- **MISSION LOCALE permanences** assurées par Isabelle
Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h
(sur RV) Rendez-vous au 04 73 42 17 57
- **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI** 64/66,
avenue de l'Union-Soviétique - 63000 Clermont-
Ferrand Permanences assurées par Mme Marilynne
Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la
Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-
vous au 04 63 66 96 96
- **LES MARCHÉS À BEAUMONT**
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

Sommaire

Édito	3	Recensement militaire	20
Numéros utiles	4	Élections	21
Votre commune		Enfance, jeunesse et vie scolaire	22
Présentation	6	L'action sociale	28
Histoire	7	Urbanisme	31
Plan de la ville	8	Travaux	33
Listes des rues	10	Police municipale	35
Vos élus		Animations de la cité	36
Présentation des élus		Autres démarches	37
et des délégations	12	Infos pratiques	
Services municipaux		Les déchets	38
Coordonnées	16	Médiathèque René-Guy Cadou	40
Démarches administratives		Équipements dédiés à la culture,	
État civil	18	aux associations et aux sports ...	41
Carte d'identité, passeport	19	Répertoire des associations	42
Cimetière, concessions inhumations .	20	Répertoire des professionnels	53

Les tarifs apparaissant dans ce guide sont susceptibles d'évoluer pendant l'année.



Présentation

Avec 11 450 habitants, 4^{ème} commune de l'agglomération clermontoise par sa population, la ville de Beaumont dispose d'un territoire restreint (401 hectares) et, hormis les espaces verts dédiés, largement urbanisé. Elle se situe dans la toute première couronne de la ville centre, Clermont-Ferrand, dont elle est limitrophe. Elle est complètement intégrée dans le périmètre urbain et relativement dense de la métropole auvergnate. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Clermont Communauté, qui regroupe 21 communes du département du Puy-de-Dôme.

Communes limitrophes de Beaumont : Clermont-Ferrand au nord, Aubière à l'est, Romagnat au sud et Ceyrat à l'ouest.

Superficie de la commune : 401 hectares.

Point le plus haut : 520 m au nord-ouest.

Point le plus bas : 395 m, le long de l'Artière, à l'est.

Altitude devant l'église Saint-Pierre : 448,50 m.

Altitude devant l'église Notre-Dame : 428 m.

Colline de Montpoly : 497 m.

Plateau de Gergovie : 745 m.

Puy de Montrognon : 699 m.

Puy de Gravenoire : 822 m

LA FÊTE DES CORNARDS UNE LÉGENDE

Chaque année, depuis plus de 50 ans, le centre ville de Beaumont revêt ses habits de fête lors du week-end de Pâques.

Fête foraine, défilé de chars fleuris conçus et menés par les associations de la ville, feu d'artifice et course cycliste...

Pendant au minimum trois jours, la ville vit au rythme des spectacles visibles à tous les coins de rue.

Le programme complet est disponible dans le mois qui précède la fête sur le site internet ou à l'accueil de la mairie ou de la Maison des Beaumontois.

Histoire

Le nom de Beaumont vient du latin « Bellus Mons » = « Le Beau Mont ». Cette appellation apparaît dans les chartes dès 1124.

Beaumont fut jusqu'à la Révolution, le siège d'une importante abbaye de religieuses bénédictines fondée au VII^e siècle. L'abbesse nommait le curé, possédait la seigneurie du lieu et percevait les redevances féodales. En 1790, au moment de sa dissolution, le couvent comptait 11 religieuses. Des pierres tombales de mères abbesses existent encore dans l'église paroissiale.

Beaumont possède deux églises historiques, l'église paroissiale (XII^e siècle), ancienne église des Bénédictines, qui était autrefois entourée par le cimetière et l'ancienne église romane Notre – Dame de la Rivière, ou « église basse » (XI^e siècle) qui fut église paroissiale jusqu'en 1934, sans oublier l'église de Vallières, plus contemporaine.

De l'enceinte fortifiée de Beaumont, subsistent encore une porte et une partie des murailles.

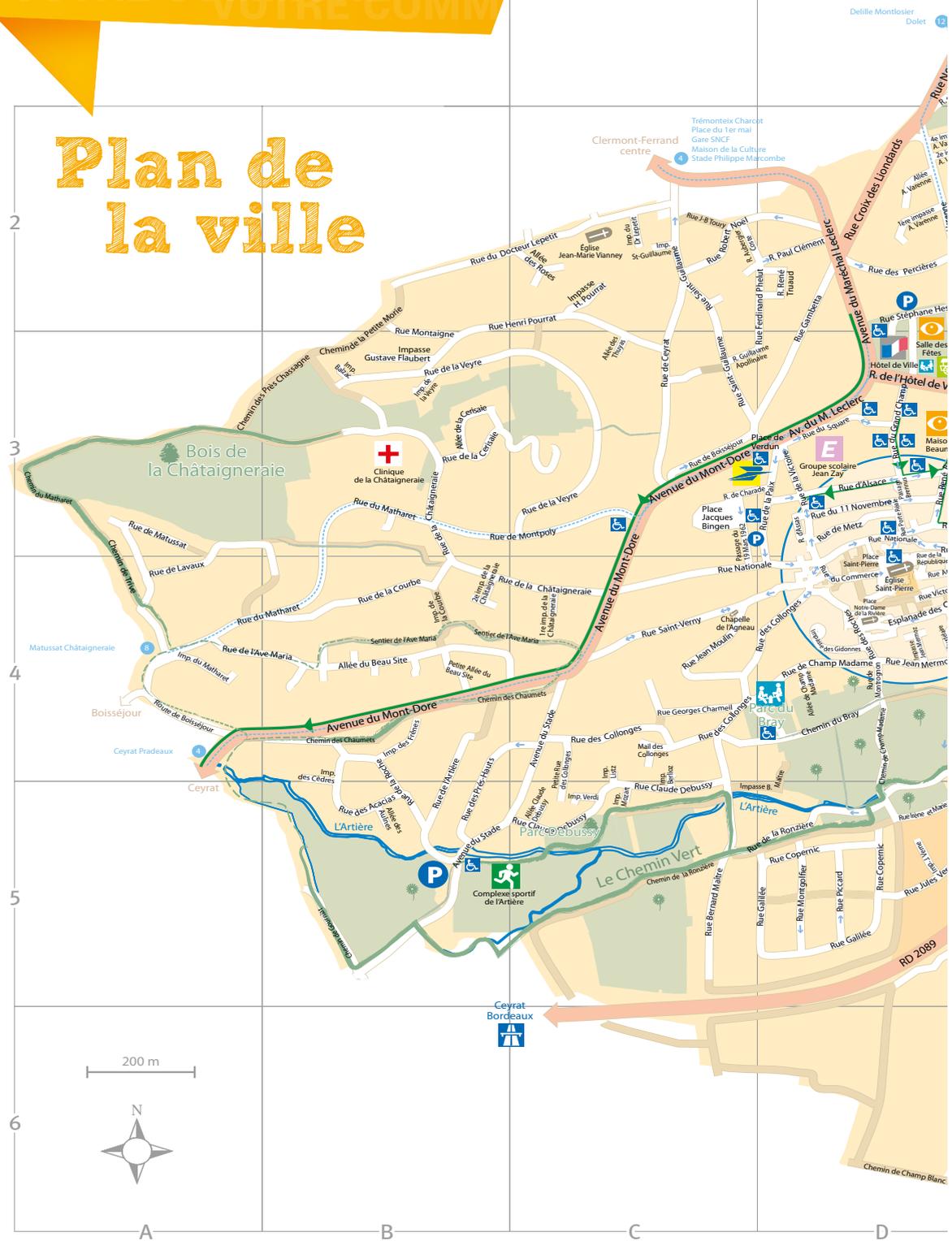
Au XVI^e siècle, époque des Guerres de Religion, la région de Clermont fut le théâtre de luttes assez vives entre Catholiques et Protestants.



À la révolution, le couvent des Bénédictines fut vendu comme bien national. Beaumont fut alors chef-lieu de canton, de 1790 à 1800. Elle l'est de nouveau depuis 1985.

Longtemps bourg rural, habité par une population de vignerons, Beaumont est devenu au XX^e siècle une localité résidentielle, dont les habitants travaillent souvent à Clermont-Ferrand et dans les environs. A noter sur le territoire communal, une zone d'activité artisanale (zone de l'Artière), gérée par Clermont Auvergne Métropole, et un important hôpital privé « La Châtaigneraie », en pointe dans de nombreuses spécialités.

Plan de la ville

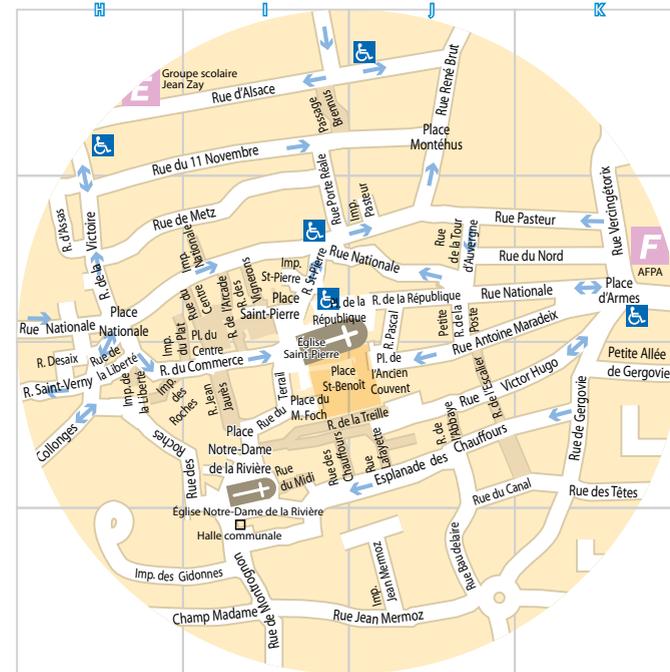


Liste des rues

11 Novembre (Rue du).....	D3	Corneille (Impasse Pierre).....	F3	Mont-Dore (Avenue du).....	B4
8 Mai (Esplanade du).....	D3	Coteaux (Allée des).....	E4	Montgolfier (Rue).....	D5
19 Mars 1962 (Passage du).....	C3	Courbe (Rue, Impasse de la).....	B4	Mont Mouchet (Avenue du).....	G4
Acacias (Rue des).....	B5	Croix des Liondards (Rue).....	D2	Montpoly (Rue de).....	C3
Ader (Rue Clément).....	G3	Croix Neuve (Place, Impasse de la).....	D3	Montrognon (Rue de).....	D4
Albaret (Rue Georges).....	G4	Curie (Rue Irène et Marie).....	D5	Moulin (Rue Jean).....	C4
Alsace (Rue d').....	D3	Debussy (Rue, Allée Claude).....	C5	Mouraude (Allée de la, Rue de la).....	F4
Apollinaire (Rue Guillaume).....	C3	Delabre (Rue André).....	E3	Mourette (Impasse de la, Rue de la).....	F4
Armes (Place d').....	E3	Droits de l'Homme (Place des).....	G3	Mozart (Impasse).....	C5
Artière (Rue de l').....	B5	Europe (Avenue de l').....	E3	Nationale (Rue, Impasse).....	D3
Assas (Rue d').....	D3	Flaubert (Impasse Gustave).....	B3	Niepcé (Rue Nicéphore).....	E5
Aubergier Coste (Rue).....	C2	Forez (Rue du).....	F3	Noël (Rue Robert).....	C2
Aubière (Impasse d').....	G4	Frènes (Impasse des).....	B4	Noëllet (Avenue Jean).....	G2
Aubière (Route d').....	F4	Galilée (Rue).....	D5	Nord (Rue du).....	D3
Aulnes (Allée des).....	B5	Gambetta (Rue).....	D2	Notre-Dame de la Rivière (Place).....	D4
Ave Maria (Rue de l').....	A4	Garde (Rue, Impasse de la).....	E3	Noyers (Allée des, Rue des).....	G3
Balzac (Impasse).....	B5	Gauguin (Rue Paul).....	F2	ORTF (Impasse de l').....	G2
Barbier d'Aubrée (Rue).....	F3	Gergovie (Rue, Petite Allée de).....	D4	Pabiot (Rue Alfred).....	G4
Baudelaire (Rue).....	D4	Germain (Impasse Sophie).....	E5	Paix (Rue de la).....	D3
Beau de Rochas (Rue).....	E5	Gidonnes (Impasse des).....	D4	Palissy (Rue Bernard).....	G5
Beau Site (Allée et Petite Allée du).....	B4	Gourniat (Chemin de).....	B5	Papin (Rue Denis).....	F5
Beccquerel (Rue, Impasse Henri).....	E5	Grand Champ (Rue du).....	F3	Parc (Allée, Place du).....	F3
Berlioz (Impasse).....	C5	Grande Garde (Rue de la).....	E2	Parc (Avenue du).....	F3
Bingen (Place Jacques).....	C3	Guynemer (Rue).....	G3	Pasteur (Rue).....	D3
Blériot (Rue Louis).....	G2	Hessel (Rue Stéphane).....	D2	Pastreuil (Allée, Impasse).....	G4
Boileau (Impasse).....	F3	Hôtel-de-Ville (Rue de l').....	D3	Percières (Rue des).....	D2
Boisséjour (Route de).....	A4	Hugo (Rue Victor).....	D4	Petit Ronat (Rue du).....	E4
Boisséjour (Rue de).....	C3	La Dillas (Allée de).....	E4	Petite Morie (Chemin de la).....	B3
Branly (Rue Édouard).....	E5	Lavaux (Rue de).....	A4	Phelut (Rue Ferdinand).....	C2
Bray (Chemin du).....	D4	Lavoisier (Rue).....	F5	Plat (Impasse du).....	H3
Brennus (Passage).....	D3	Leclerc (Avenue du Maréchal).....	D2	Plat (Impasse du).....	H3
Brut (Rue René).....	D3	Lepetit (Rue, Impasse du Docteur).....	C2	Porte Réale (Rue).....	D3
Canal (Rue du).....	D4	Liondards (Rue des).....	D1	Pourliat (Giratoire de).....	E4
Cèdres (Impasse des).....	B5	Listz (Impasse).....	C4	Pourliat (Rue de).....	G5
Cerisaie (Rue, Allée de la).....	B3	Livradois (Rue du).....	F3	Pourrat (Impasse, Rue Henri).....	C2
Ceyrat (Rue de).....	C3	Louverture (Esplanade Toussaint).....	G4	Prés Chassagne (Chemin des).....	B3
Champ Madame (Chemin).....	D5	Lumière (Rue des Frères).....	E5	Prés de Roche (Chemin des).....	G5
Champ Madame (Rue de, Allée).....	D4	Maître (Impasse, Rue Bernard).....	C5	Prés-Hauts (Rue des).....	B5
Champclos (Rue, Allée, Impasse du).....	E3	Maradeix (Rue Antoine).....	D4	Prouliat (Impasse de).....	G5
Char (Allée René).....	F4	Mas (Chemin du, Rue du).....	F4	Puy-de-Dôme (Rue du).....	F3
Charade (Rue de).....	C3	Mas (Impasse du).....	G3	Racine (Impasse Jean).....	F3
Chardonnerets (Allée des).....	E4	Masage (Impasse du, Rue du).....	F3	Renoir (Rue Auguste).....	F2
Charmeil (Rue Georges).....	C4	Matharet (Chemin du).....	A3	République (Place de la, Rue de la).....	D4
Châtaignerai (Rue de la, Imp. de la).....	C4	Matharet (Impasse du).....	A4	Résistance (Rue de la).....	E4
Chauffours (Esplanade des).....	D4	Matharet (Rue du).....	A4	Riboulet (Allée du, Rue du).....	F4
Chaumets (Chemin des).....	B4	Matussat (Rue de).....	A3	Rivaux (Avenue des).....	F3
Chaumontel (Rue).....	F3	Mermoz (Rue, Impasse Jean).....	D4	Roche (Rue de la).....	B5
Cheix (Chemin du).....	D6	Metz (Rue de).....	D3	Rocher de la Garde (Rue du).....	E3
Clément (Rue Paul).....	D2	Molière (Rue).....	F3	Roches (Rue des).....	D4
Clos Champêtre (Impasse du).....	F4	Monet (Rue Claude).....	F2	Roland Garros (Rue).....	G3
Clos des Vignes (Impasse du).....	F4	Monge (Rue Gaspard).....	E5	Romagnat (Route de).....	F5
Collonges (Mail des, Petite Rue des).....	C4	Montaigne (Rue).....	B3	Ronzière (Chemin de la).....	C5
Collonges (Rue des).....	D4	Montant (Rue du).....	F3	Ronzière (Rue de la).....	D5
Copernic (Rue).....	D5	Montaudoux (Impasse de).....	E3	Roses (Allée des).....	C2

Russi (Esplanade de).....	F4	Terrasses (Rue des).....	G2	Verdi (Impasse).....	C5
Saint-Exupéry (Rue).....	G3	Têtes (Rue des).....	E4	Verdun (Place de).....	D3
Saint-Guillaume (Rue, Impasse).....	C2	Thuyas (Allée des).....	C3	Verger (Allée du).....	E4
Shoelcher (Rue Victor).....	G4	Toury (Rue Jean-Baptiste).....	C2	Verne (Impasse, Rue Jules).....	D5
St-Pierre (Place, Rue).....	D4	Trive (Chemin de).....	A4	Veyre (Impasse de la).....	B3
Saint-Verny (Rue).....	C4	Trois Villes (Rue des).....	G5	Veyre (Rue de la).....	B3
Sou (Rue du).....	D4	Truau (Rue René).....	D2	Victoire (Rue de la).....	D3
Square (Rue du).....	D3	Varenne (Rue, Imp., Allée Alexandre).....	D2		
Stade (Avenue du).....	C4	Vercingétorix (Rue).....	D3		

BOURG MÉDIÉVAL



11 Novembre (Rue du).....	I1	Brennus (Passage).....	D3
Abbaye (Rue de l').....	J3	Canal (Rue du).....	J3
Alsace (Rue d').....	I1	Centre (Place du).....	I2
Ancien Couvent (Place de l').....	J3	Champ Madame (Rue de).....	I4
Arcade (Rue de l').....	I2	Chauffours (Esplanade des).....	J2
Armes (Place d').....	K2	Chauffours (Rue des).....	I3
Assas (Rue d').....	H2	Collonges (Rue des).....	H3
Baudelaire (Rue).....	J4	Commerce (Rue du).....	I3
Brut (Rue René).....	J1	Desaix (Rue).....	H3

Escalier (Rue de l').....	J3
Foch (Place Maréchal).....	I3
Gergovie (Rue, Petite Allée de).....	K3
Gidonnes (Impasse des).....	J4
Hugo (Rue Victor).....	K3
Jaurès (Rue Jean).....	I3
Lafayette (Rue).....	J3
La Tour d'Auvergne (Rue de).....	J2
Liberté (Rue, Impasse de la).....	H3
Maradeix (Rue Antoine).....	K2
Metz (Rue de).....	I2
Midi (Rue du).....	J3
Montéhus (Place).....	I1
Montrognon (Rue de).....	I4
Nationale (Impasse).....	I2
Nationale (Place).....	H2
Nationale (Rue).....	J2
Nord (Rue du).....	K2
Notre-Dame de la Rivière (Place).....	I3
Pascal (Rue).....	J2
Pasteur (Impasse).....	J2
Pasteur (Rue).....	K2
Plat (Impasse du).....	H3
Porte Réale (Rue).....	I2
Poste (Petite Rue de la).....	J2
République (Place de la, Rue de la).....	I2
Roches (Impasse des).....	H3
Roches (Rue des).....	I3
Saint-Benoît (Place).....	I3
Saint-Pierre (Impasse).....	I2
Saint-Pierre (Place, Rue).....	I2
Saint-Verny (Rue).....	H3
Terrail (Rue du).....	I3
Têtes (Rue des).....	K3
Treille (Rue de la).....	J3
Vercingétorix (Rue).....	K2
Victoire (Rue de la).....	H2
Vignerons (Rue des).....	I2

PRÉSENTATION DES ÉLUS ET DES DÉLÉGATIONS

Majorité municipale «Ensemble pour l'avenir de Beaumont»



Alain DUMEIL
Maire



André JAMMOT
7^{ème} Adjoint en charge
des ressources humaines
et contacts de proximité



Josette MIGNOT
8^{ème} Adjointe en charge
de la vie associative



**Jean-Pierre
COGNERAS**
9^{ème} Adjoint en charge
de l'urbanisme, de la
voirie et du patrimoine



Jean-Paul CUZIN
1^{er} Adjoint en charge
du fonctionnement
général des services
et de la sécurité



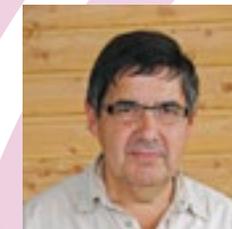
Aline FAYE
2^{ème} Adjointe en charge
de la vie sociale



Didier CARON
3^{ème} Adjoint en charge
de la vie économique,
des festivités
et des commémorations



Josiane MARION
Déléguee aux activités
culturelles



Francis CHATELLIN
Délégué à la voirie et
aux réseaux



Chantal SUSANNA
Déléguee à la petite
enfance et à la
solidarité
générationnelle



**Marie-Anne
MEUNIER**
4^{ème} Adjointe en charge
des affaires culturelles



Damien MARTIN
5^{ème} Adjoint en charge du
budget et des finances



Josiane BOHATIER
6^{ème} Adjointe en charge du
cadre de vie, de l'environ-
nement et de la propreté



Michel PREAU
Délégué aux sports et
aux sites sportifs



Stéphane ISNARD
Délégué
à l'enseignement secondaire,
aux nouvelles technologies
et au développement durable

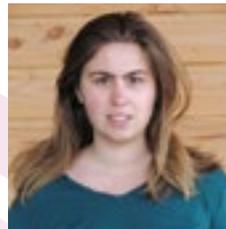


Nathalie BESSE
Déléguee à
l'enseignement
primaire et à
l'enfance

Conseillers municipaux de la majorité



Alexandre TRINIOL
Délégué
à la communication,
au jumelage
et à la jeunesse



Alix HIRLEMANN
Conseillère municipale



Agustina MONTJOTIN
Conseillère municipale



Delphine MENARD
Conseillère municipale



Francis GAUMY
Conseiller municipal



Jean-Marie GORY
Conseiller municipal



François NOURISSON
Conseiller municipal



Marie-France MATHIEU
Conseillère municipale



Laurent LAFONTAINE
Conseiller municipal

Conseillers municipaux de l'opposition

« Idées pour Beaumont »



François SAINT-ANDRÉ
Conseiller municipal



Sébastien MOSTEFA
Conseiller municipal



Hervé MANTELET
Conseiller municipal



Marie-Christine LEYMARIE
Conseillère municipale



Gaël DRILLON
Conseiller municipal

« Front de Gauche »



Christine THOMAS
Conseillère municipale



François ULRICH
Conseiller municipal



Dominique MOLLE
Conseillère municipale

Non inscrite
à un groupe

Coordonnées

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

I Secrétariat du Maire et des élus

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 86 87

secretariat-maire@beaumont63.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Secrétariat DGS - DGA

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 01

secretariat-dgs@beaumont63.fr

I Service Communication

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 15 33 42 - 04 73 15 33 43

service-communication@beaumont63.fr

I Police Municipale

rue de la Victoire
04 73 28 86 86 - 06 88 13 24 08 - 06 75 70 84 94
06 08 21 98 78

police-municipale@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE L'URBANISME ET DU FONCIER

I Accueil général de la Mairie

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 et 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Samedi : 9h00 à 12h00 sauf juillet et août.

I Service État Civil / Service des Archives,

Accès aux documents administratifs / Affaires funéraires (Cimetière, concessions, informations) / Service de la Nationalité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Certificats d'hébergement)
04 73 28 88 00

I Service des Élections (informations, résultats, inscriptions)

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 00

affaires-civiles@beaumont63.fr

Lundi et mercredi 8h00 à 12 h 00 et 13h00 à 17h00

Mardi et jeudi 8h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00

Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h 00 à 16 h00

I Urbanisme et Foncier

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 31 - 04 73 28 88 37

urbanisme@beaumont63.fr

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Les après-midi uniquement sur rendez-vous,

du lundi au jeudi : 13h00 à 17h00

et le vendredi : 13h00 à 16h00

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

I Secrétariat de la Direction de l'Aménagement du Territoire

Services Techniques, espace public, bâtiments, Centre Technique Municipal (CTM), voirie

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 08

service.tech@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Centre Technique Municipal

rue du Mas, 63110 Beaumont

DIRECTION DES RESSOURCES

I Service Finances / TLPE

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 36

compta@beaumont63.fr ou tlpe@beaumont63.fr

I Service Marchés Publics-Assurances

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 05

I Service des Ressources Humaines

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 38

ressources-humaines@beaumont63.fr

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE SCOLAIRE

I Accueil et secrétariat de la Direction de l'Enfance, de la jeunesse et de la Vie Scolaire

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Lundi à jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

I Relais Assistantes Maternelles

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 92

ram@beaumont63.fr

Lundi : 8h45 à 11h45 et 13h00 à 14h00

Mardi : 14h00 à 16h00

Jeudi : 8h45 à 11h45 et 17h00 à 18h00

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par

téléphone préalablement à toute visite.

I Crèche familiale

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

I Multi-accueil de la Mourette

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont

04 73 39 98 54 ou 04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi au vendredi : 7h30 à 18h30

Permanence d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

I Multi-accueil du Massage

Rue du Massage, 63110 Beaumont

04 73 86 60 40 ou 04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants:

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 18h

Mercredi : 9h à 17h

Vendredi : 8h30 à 17h

Permanences d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

I Service de la Vie Scolaire

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Service Jeunesse

Rue de la victoire

04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23

jeunesse@beaumont63.fr

I Guichet Enfance et Jeunesse

Rue de la Victoire

04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23

dejvs@beaumont63.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 93

Fax : 04 73 15 15 97

ccas@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

Permanence téléphonique

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

En dehors de ces horaires, merci de laisser un

message sur le répondeur.

DIRECTION ÉVÉNEMENTS, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

I Accueil Direction Événements Sports et Vie Associative

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 90

dcsva@beaumont63.fr

Accueil physique et téléphonique :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE, MUSIQUES ACTUELLES SALLES MUNICIPALES DE SPECTACLES

I Programmation Culturelle : Le Tremplin

4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont

04 73 88 18 88

culture@beaumont63.fr

I Musiques Actuelles : Le Tremplin

4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont

04 73 88 18 88

tremplin@beaumont63.fr

État civil

Quelles sont les démarches d'état civil qui s'effectuent en mairie ?

Reconnaissances, naissances, mariages, décès. Délivrance, mise à jour et demande de duplicata des livrets de famille. Autres démarches : légalisation de signature, certification de documents pour l'étranger, attestation de domicile, certificat de vie, attestations d'accueil.

DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Vous devrez préciser la raison de votre demande, le nombre d'exemplaires souhaités et indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'intéressé ainsi que les noms et prénoms des parents, tels que présentés dans l'acte.

DEMANDE D'ACTE DE MARIAGE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse, en précisant la date du mariage.

DEMANDE D'ACTE DE DÉCÈS

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Les copies d'acte de décès peuvent être délivrées à toute personne.

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Pour la première demande de livret de famille (mariage, naissance du 1^{er} enfant) puis en cas de divorce, perte, besoin de duplicata, il est nécessaire de renseigner le document téléchargeable sur le site de la ville ou disponible en mairie et de le transmettre au service Etat Civil.

DÉMARCHES POUR SE MARIER À BEAUMONT

Le dossier à remplir est à retirer en mairie afin d'obtenir des explications délivrées au cas par cas. Il est impératif que les deux futur(e)s marié(e)s soient présent(e)s au dépôt du dossier.

Une option peut être mise sur la date du mariage mais elle ne sera validée qu'au moment du dépôt du dossier complet.



Carte d'identité Passeport

sur rendez-vous uniquement

Chaque situation étant différente, n'hésitez pas à prendre contact avec le service État Civil avant de vous rendre en mairie pour l'établissement de votre document. Présence indispensable de chaque demandeur le jour du rendez-vous.

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité récente (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- l'ancienne Carte Nationale d'Identité,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...),
- la copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois) pour une première demande ou la Carte Nationale d'Identité sécurisée de moins de 20 ans, accompagnée d'un extrait de naissance, si votre commune de naissance n'adhère pas à COMEDEC
- la déclaration de perte (peut être faite en Mairie si le renouvellement est immédiat) ou de vol (Gendarmerie et Commissariat),
- 25 € en timbres fiscaux (bureau de tabac), en cas de perte ou de vol.

Pour les mineurs, fournir en plus :

- Carte Nationale d'Identité du parent accompagnant,
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas),
- lettre d'accord du second parent + sa pièce d'identité (ou photocopie recto verso).

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UN PASSEPORT

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité format passeport (photographe fortement conseillé) de moins de 6 mois (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- Carte Nationale d'Identité,
- ancien passeport si renouvellement (ce dernier sera obligatoirement restitué en Préfecture),
- déclaration de perte + permis de conduire (si aucune autre pièce),
- l'original de la copie intégrale d'acte de naissance à obtenir auprès de votre mairie de naissance si votre commune de naissance n'est pas connectée à COMEDEC,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF, téléphone...), hors facture téléchargée sur Internet,
- le dernier avis d'imposition (année en cours).

Pour les mineurs, fournir en plus :

- passeport ou la Carte Nationale d'Identité des 2 parents.
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas), indiquant la garde
- lettre d'accord du second parent

Timbres fiscaux : à acheter

en bureau de tabac

Adultes : 86 €

Enfants (15 - 17 ans) : 42 €

Enfants (moins de 15 ans) : 17 €



Cimetière Concessions Inhumations

Les conditions pour être inhumé au cimetière de Beaumont, conformément à la législation funéraire sont : être décédé(e) sur la commune, ou être domicilié(e) sur la commune, ou être ayant-droit d'une concession familiale. Le cimetière de Beaumont est réservé à l'inhumation des personnes, les sépultures sont concédées pour une durée maximale de 50 ans.

TARIFS EN VIGUEUR :

Les concessions (2,20 m²)

- 15 ans : 215,00 €
- 30 ans : 430,00 €
- 50 ans : 760,00 €

Columbarium (2 urnes) :

- 15 ans : 120,00 €
- 30 ans : 240,00 €
- 50 ans : 400,00 €

Cavurnes :

- 15 ans : 180,00€
- 30 ans : 360,00€
- 50 ans : 600,00€

Dépositaire municipal

(prix à la journée) :

- 30 premiers jours : 0,00€
- du 31^{ème} jour au 60^{ème} jour : 2,00 €
- du 61^{ème} jour au 120^{ème} jour : 4,00 €

Vacation funéraire

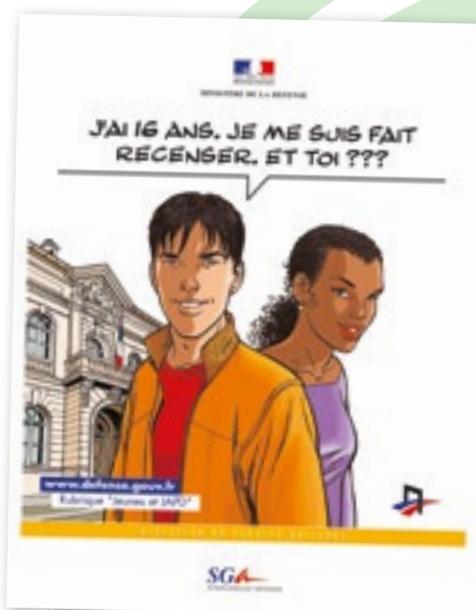
de la police :

la vacation : 20,00€

Recensement militaire

Démarche obligatoire depuis 1999 dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie du domicile avec le livret de famille, leur Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile.

Une attestation leur sera alors délivrée, nécessaire pour les inscriptions à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée etc...).



Élections

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et la copie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les inscriptions sont reçues toute l'année, soit à l'accueil de la mairie, soit en ligne sur monservicpublic.fr.

Les jeunes ayant atteint leur majorité sont inscrits d'office sous réserve d'avoir procédé au recensement militaire dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Dans le cas contraire, ils doivent venir s'inscrire auprès des services de la mairie.

Les personnes ayant acquis la nationalité française sont inscrites d'office par le biais du répertoire électoral unique (géré par l'INSEE).

LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Mode d'emploi du vote par procuration :

L'établissement de votre procuration est gratuit. Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

- le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail,
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie).

Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant



le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances). Il est maintenant possible de gagner du temps en préparant le formulaire sur :

vosdroits.service-public.fr

Remplissez le formulaire puis imprimez-le afin de le remettre à l'autorité auprès de laquelle vous effectuerez votre démarche.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Enfance, jeunesse et vie scolaire



LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale de Beaumont accueille votre enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée employée par la mairie de Beaumont, encadrée par une équipe pluridisciplinaire. Vous n'avez pas de relation financière et administrative avec l'assistante maternelle. Visites à domicile effectuées par une puéricultrice – directrice en moyenne une fois par mois, activités variées proposées et encadrées par une éducatrice de jeunes enfants une fois par semaine et sorties tout au long de l'année sont programmées. C'est un cadre familial, sécurisant et ouvert sur l'extérieur qui vous est proposé.

LES MULTI-ACCUEILS

La ville de Beaumont dispose de deux multi-accueils.

■ Multi-accueil du Massage

Rue du Massage, 63110 Beaumont
04 73 27 29 59

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 18h

Mercredi de 9h à 17h

Vendredi de 8h 30 à 17h

■ Multi-accueil de la Mourette

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont
04 73 39 98 54

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ces structures sont prévues pour accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Elles s'adressent aux parents qui ont besoin de quelques heures de garde, de façon occasionnelle, ou d'un contrat plus régulier.

Elles sont donc idéales pour les parents qui travaillent à temps partiel ou à temps plein.

Des temps de permanences sont assurés les lundis mardis jeudis et vendredis de 14h30 à 15h30.

La commune de Beaumont propose plusieurs modes de garde pour les enfants : une crèche familiale, deux multi-accueils, un centre de loisirs sans hébergement.

Un relais assistantes maternelles vient compléter l'offre.

La plupart de ces structures composent le Pôle Petite Enfance faisant partie de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire.

LA PETITE ENFANCE

Les préinscriptions pour la crèche familiale et les multi-accueils sont reçues au plus tôt à partir du 6^{ème} mois de grossesse auprès du guichet Enfance Jeunesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en contactant le **04 73 93 93 23**

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le relais assistants maternels (RAM) est destiné à la fois aux parents ou futurs parents à la recherche d'une assistante maternelle pour leur enfant et aux assistantes maternelles afin qu'elles trouvent un soutien dans leur démarche professionnelle quotidienne. Ce service municipal entièrement gratuit est le fruit d'un partenariat étroit entre la Ville de Beaumont, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et la Protection Maternelle et Infantile.

Espace d'écoute et de rencontre ouvert à tous, facilitant les démarches administratives et l'accès à l'information, le RAM est avant tout un **lieu d'information, d'échanges et de partage des expériences autour de la petite enfance.**

ATELIERS ENFANTS/PARENTS

Des ateliers en direction des parents et enfants de moins de 4 ans sont proposés par une association beaumontoise, Babillage.

Plusieurs ateliers parents-enfants seront proposés : portage en écharpe, massages bébés, etc.

Les ateliers sont gratuits et se déroulent à la Maison des Beaumontois.

L'ENFANCE

Toutes les démarches administratives (inscriptions à l'école et au périscolaire, demande de dérogation...) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire. **04 73 15 15 91**

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

La commune de Beaumont dispose de deux groupes scolaires (et d'un collège). Les écoles maternelles accueillent à la rentrée scolaire les enfants de trois ans ou qui auront trois ans avant la fin de l'année civile.

Les horaires scolaires sont les suivants :

8h30 à 11h30 tous les matins du lundi au vendredi
 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

LE GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY

Il comprend :

- une école maternelle, située rue l'Alsace, dont la direction est assurée par Christian Verge ;
- une école élémentaire, située rue de la Victoire, disposant d'une classe d'intégration scolaire (ULIS) dont la direction est assurée par Francis Piclin.

LE GROUPE SCOLAIRE DU MASAGE

Situé rue du Champclos, il comprend une école maternelle et élémentaire en un seul groupe dont la direction est assurée par François Belmont.

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

La commune de Beaumont est partagée virtuellement en deux zones nord-sud : la frontière symbolique étant l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue Vercingétorix, la rue de Gergovie et la rue du Sou.

La partie de Beaumont située à l'est de cette ligne dépend du groupe scolaire du Massage tandis que la partie de Beaumont située à l'ouest de cette ligne dépend du groupe scolaire Jean-Zay.

Il est possible aux parents de présenter une dérogation d'accueil de leur enfant dans l'école ne dépendant pas de leur quartier. Elle sera étudiée par les services et élus compétents et n'est accordée que pour certains motifs.

Le Directeur d'école dispose d'un avis consultatif

Nota Bene : Si la décision est prise pour l'enseignement maternel, elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire. Une nouvelle demande de dérogation est à établir avant l'entrée en élémentaire.

Enfance, jeunesse et vie scolaire (suite)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire fonctionne dans les locaux municipaux situés dans l'enceinte des groupes scolaires du Masage et de Jean-Zay, qui disposent chacun d'un restaurant.

La confection et le service des repas sont assurés tous les jours de scolarité par le personnel municipal. Un premier service a lieu à 11h30, un second à 12h30. Les menus sont mis à la disposition des parents en début de mois. Le tarif de repas est appliqué après détermination du montant du quotient familial.

Ce quotient est établi à partir des revenus et de la composition de la famille. Il est une aide apportée par la commune aux familles.

Tarifs restauration des enfants Beaumontois pour l'année scolaire 2019/2020 : voir tableau ci-dessous.

Tarif pour un enfant non-beaumontois : 5,00 €
 Ces tarifs sont susceptibles d'être réajustés pendant l'année scolaire.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'inscription (ou la réinscription) aux services périscolaires (garderie et restauration) est obligatoire pour chaque année scolaire. Elle se fait par l'intermédiaire du dossier d'inscription qui est envoyé mi-

juin aux familles. Les familles doivent inscrire les enfants de manière précise en donnant les jours de présence des enfants. Toutes les démarches administratives ont lieu à la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire à la Maison des Beaumontois. Aucune réinscription ne peut se faire via le portail famille.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des prestations non obligatoires et sont soumis à un règlement intérieur, téléchargeable sur le site internet de la ville. À la fin de la classe, les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants ou de les inscrire à l'accueil périscolaire à 16h30.

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour les temps périscolaires (garderie du matin, accueil du soir à partir de 16h30 et garderie du mercredi), un tarif mensuel après détermination du montant du quotient familial a été fixé pour l'année scolaire 2019/2020. C'est un tarif forfaitaire appliqué quelle que soit la durée d'utilisation quotidienne et hebdomadaire. Ce tarif est dégressif à partir du 2^{ème} enfant inscrit sur les temps périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la commune. **voir tableau ci-dessous.**

Pour les résidents hors commune, le tarif de la tranche 3 sera appliqué. Un tarif de 2 € par jour de présence exceptionnelle sera appliqué pour les familles dont les enfants ne sont pas inscrits sur les temps périscolaires.

LE PORTAIL FAMILLE

La mairie vous propose d'accomplir vos démarches via son Portail Famille 7j/7 et 24H/24.

L'accès à ce site ne sera possible que lorsque l'inscription aura été effectuée auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire. Un login et un mot de passe vous seront alors remis.

Sur ce portail, vous pouvez effectuer en ligne vos formalités :

- consulter et faire une demande de modification de vos informations personnelles,
- suivre et régler vos factures des services périscolaires ou du service petite enfance,
- modifier les journées de fréquentation de restauration scolaire et des services périscolaires de vos enfants.

Toute demande est examinée par le service concerné qui l'enregistre et la traite.



Tarifs restauration des enfants Beaumontois								
Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8
Quotient Familial	≤ 290	290 < QF ≤ 400	400 < QF ≤ 600	600 < QF ≤ 850	850 < QF ≤ 1050	1050 < QF ≤ 1200	1200 < QF ≤ 1350	QF > 1350
Prix payé par la famille	0,51€	1,28€	2,00€	2,77€	3,49€	4,00€	4,51€	4,92€

Tarifs accueil périscolaire des enfants Beaumontois				
Tranche	Q.F	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Tranche 1	QF ≤ 600	3,50 € par mois	5,25 € par mois	7 € par mois
Tranche 2	600 < QF ≤ 1200	6,50 € par mois	9,75 € par mois	13 € par mois
Tranche 3	> 1200	9,50 € par mois	14,25 € par mois	19 € par mois

Enfance, jeunesse et vie scolaire (suite)

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3/11 ANS SCOLARISÉS

La mairie de Beaumont a délégué la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beaumont au service vacances-loisirs de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme. Il est ouvert tous les mercredis après-midi et vacances scolaires et s'adresse aux enfants scolarisés âgés de 3 ans à 11 ans. L'inscription (ou la réinscription) aux activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Beaumont est obligatoire pour chaque année scolaire. L'accueil et les activités se déroulent dans les locaux de l'École Jean Zay.

• **Les mercredis scolaires (de 7h30 à 18h30 avec des arrivées et départs échelonnés) :**

Deux formules possibles

1. **À la journée avec repas**

2. **À la ½ journée sans repas**

• **Les vacances scolaires : automne, Noël, hiver, printemps et juillet (de 7h30 à 18h30 avec des arrivées et départs échelonnés) :**

1. **à la journée avec repas**

2. **à la ½ journée sans repas**

Les horaires peuvent être adaptés en fonction des activités, notamment aux vacances d'été. Renseignements auprès du service.

Le tarif est appliqué après détermination du montant du quotient familial.



L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 12/17 ANS

Le service Jeunesse s'associe à l'Accueil de Loisirs de Beaumont pour proposer aux jeunes Beaumontois de 12 à 14 ans ou scolarisés dès la 6^{ème}, des activités les mercredis après-midi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Encadrés par des animateurs, les jeunes échangent autour de projets et d'activités communes et participent aux activités proposées.

Modalités d'inscription :

Les permanences pour tous renseignements, inscriptions ou règlements ont lieu à l'École Jean

Zay, rue de la Victoire à Beaumont (l'accès aux bureaux s'effectue par le portail principal de l'école élémentaire) :

- les mardis de 8h30 à 10h et de 15h30 à 17h30,
- les jeudis de 15h à 18h30.

Lors de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé de compléter la fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la ville et de joindre les pièces suivantes :

- une photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- n° d'allocataire CAF et Quotient Familial.



L'action sociale



L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi.

Le service administratif du CCAS aide à la constitution des dossiers d'aide sociale légale puis les transmet aux administrations compétentes (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Caisse des Dépôts et Consignations...).

Sont concernées les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'aide sociale.

L'aide sociale légale consiste en la prise en charge partielle ou totale des frais d'hébergement en établissement (pour personnes âgées ou handicapées). Le dossier de demande d'aide sociale légale est téléchargeable sur le site du Conseil Départemental.

DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est gérée par la Direction de la Solidarité du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

- Pour vos questions sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le service Aide Sociale Prestations au **04 73 42 24 60**

- Pour demander un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, contactez le **04 73 42 21 28**

Le téléchargement du dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, s'effectue sur le site du Conseil Départemental :

<http://actionsociale.puydedome.com/>

- Pour déposer votre demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, envoyez le dossier à l'adresse suivante :

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Direction de la Solidarité
Service Aide sociale prestations
Hôtel du Département
24 rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND

DOSSIER MDPH

Pour vous renseigner ou effectuer une demande d'allocation dans le cadre d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur le site de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy-de-Dôme <http://www.mdp63.fr/>

Le CCAS de Beaumont propose une structure d'aide et de maintien à domicile, avec un agrément qualité délivré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (service prestataire uniquement).

LES AIDES À DOMICILE

Les missions

- ménage (entretien habituel de la maison, à l'exclusion des gros travaux),
- courses,
- préparation des repas en cas de besoin et aide à la prise de repas,
- aide sommaire à la toilette,
- aide au lever et au coucher,
- compagnie, accompagnement (jeux de société,

- promenade et sortie des animaux de compagnie),
- petit jardinage,
- petite assistance administrative.

Public concerné

- les personnes de 60 ans et plus,
- les personnes handicapées,
- toute personne bénéficiant d'une prise en charge mutuelle suite à un accident.

Les tarifs

- tarification Conseil Départemental et titre payant : 21,19 €/heure,
- tarification caisses de retraite : 20,80 €/h en semaine et 23,80 €/h les week-end et jours fériés.

Les possibilités de financement

Dossier d'aide financière à constituer auprès des caisses de retraite ou du Conseil Départemental

Les avantages fiscaux

La participation des bénéficiaires est déductible à 50% de l'impôt sur le revenu (pour les personnes imposables).

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Destiné à toute personne de 60 ans et plus, afin de lui permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux, de faire ses courses ou des visites (Maison de retraite, etc...) sur le territoire de Beaumont et de l'agglomération clermontoise.

Jours d'utilisation

Lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30
 Mardis et mercredis de 14 h à 18h

Les conditions

Sur inscription auprès du CCAS

Les tarifs

- Aller/Retour Beaumont : 3,00 €
- Aller/Retour agglomération : 6,00 €

LE PLAN CANICULE / GRAND FROID

Plan Canicule

Le CCAS rappelle qu'en prévision d'une éventuelle canicule, les personnes en situation de fragilité et/ou d'isolement peuvent se faire

inscrire auprès de nos services du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture. La demande peut également émaner d'un tiers à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée.

En cas de déclenchement d'alerte, les personnes inscrites sur le registre seront contactées régulièrement pour vérifier que celles-ci ne sont pas en difficulté.

La mise en place de ce dispositif de veille et d'alerte est effective tous les mois d'été, conformément à la loi du 30 juin 2004.

Plan Grand Froid

Le plan Grand Froid est un dispositif en faveur des personnes sans abri.

Ce dispositif est mis en place, chaque année de novembre à mars, et s'appuie sur un grand nombre d'opérateurs et de partenaires (accueil de jour, places en hébergement et maraudes).

N'hésitez pas à signaler au **115** toute personne qui vous paraît en difficulté.

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage a lieu du lundi au samedi (avec possibilité d'avoir le plateau-repas du dimanche), jours fériés inclus. Les livraisons sont effectuées avec deux véhicules réfrigérés adaptés et les aliments sont présentés dans des barquettes micro-oncables. Différents régimes sont possibles (sans sel, pauvre en sucre, sans lait, sans fromage...)

Les conditions

Ce service s'adresse aux personnes malades, handicapées et/ou âgées.

La livraison du repas est assurée entre 9h et 12h (du lundi au samedi, y compris jours fériés).

Les tarifs

- 6,50€ - 7,50€ - 8,50€ le repas selon quotient familial (sur présentation justificatif) • 1,20€ le potage

Les absences

Les absences doivent être notifiées une semaine à l'avance. En cas de maladie ou d'hospitalisation, il est impératif de prévenir le service au plus tard 48h à l'avance.

L'action sociale (suite)

Le paiement

Il se fait mensuellement après réception de la facture établie par le CCAS.

Les avantages fiscaux

Le coût de la livraison ouvre droit aux avantages fiscaux (pour les personnes imposables).

LA TÉLÉASSISTANCE

Ce service, géré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le CCAS, permet à la personne d'être reliée par un émetteur directement au SDIS, tous les jours de l'année, 24 heures sur 24. Il permet une intervention rapide des secours pour les personnes entrant dans ce dispositif.

Organisation

- Constitution du dossier et avis motivé du CCAS.
- Pose de l'appareillage par les pompiers.

Tarifs

En fonction des revenus, le barème est établi par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Pour plus d'informations et pour télécharger et imprimer directement la demande d'abonnement

et le dossier d'abonnement, consulter le site du Conseil Départemental :

<http://actionsociale.puydedome.com/>

Conditions

Réservé aux personnes de plus de 65 ans, ou handicapées reconnues par la MDPH, ou en situation d'isolement permanent.

TARIFICATION SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, mise en place par le SMTC de la tarification solidaire, dans un souci de simplification des démarches et d'un accès plus large à des réductions tarifaires. Le droit à cette tarification s'appliquera ainsi sur une durée de 12 mois à l'ensemble des membres du foyer.

Pour en bénéficier, le quotient familial (QF) doit être inférieur ou égal à 770 €.

Les usagers ne connaissant pas leur QF peuvent le faire calculer en se présentant au CCAS munis de leur dernier avis d'imposition sur le revenu.

Pour le maintien du lien social, de nombreuses activités sont proposées.

Elles se tiennent aux Chabades (1, rue de Charade) lundi et jeudi de 14h à 17h et aux 6 Collines (esplanade Toussaint Louverture) mardi, mercredi et vendredi 14h à 17h.

Renseignements

au CCAS 04 73 15 15 93 ou
 aux 6 Collines 04 43 86 50 27.



Urbanisme

Pour toutes informations ou renseignements concernant un projet de construction, de modification de votre habitation ou de division parcellaire, nous vous conseillons de prendre attache auprès du service urbanisme/foncier qui vous aidera dans vos démarches.

Coordonnées :

047328 88 31 ou 04 73 28 88 37

urbanisme@beaumont63.fr

Tous les Cerfas concernant l'urbanisme sont accessibles sur le site www.service-public.fr. Il suffit de taper « Cerfa n° ... * .. » pour l'obtenir.

CERTIFICAT D'URBANISME

(CERFA N° 13410*04)

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique et fige les règles d'urbanisme applicables sur un terrain pendant 18 mois. Il garantit que les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété et taxes exigibles ne seront pas remises en cause pendant cette période.

/ ! \ La durée et les effets du C.U. sont remis en cause dans les cas suivants : élaboration d'un P.L.U., entrée en vigueur et application de ce dernier (arrêté n°380438 du 18 décembre 2017).

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

■ Certificat d'urbanisme d'information (a)

Il renseigne sur : les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption, etc) et la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, RAP, etc).

■ Certificat d'urbanisme opérationnel (b)

En plus des informations données par le certificat d'information, il indique si votre terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet et l'état des équipements

publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront votre terrain. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande (entre autre dans le cadre d'une acquisition) avant d'engager la réalisation de votre projet.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Champ d'application :

■ s/Maison individuelle (CERFA n° 13406*06) :

Un permis de construire est nécessaire lorsque les travaux :

- ajoutent ou créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ajoutent ou créent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m² ;
- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation) ;
- portent sur un immeuble inscrit au titre des Monuments historiques.

■ s/autres constructions (CERFA n° 13409*06) :

Réalisation d'un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction • terrain de sports ou loisirs ...), travaux sur construction existante et si votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions.

■ Autres formalités

- Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m².
- Dans certains cas, la construction doit respecter la Réglementation thermique 2012.

Urbanisme (suite)

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à la mairie de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Champ d'application :

CERFA N° 13703*06 : Tous travaux non soumis à permis de construire et créant une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5m². • S/maison individuelle : extension jusqu'à 40 m² ; modification de l'aspect extérieur ; ravalement de façade pour les constructions situées dans les abords des Monuments Historiques.

- P/construction annexe à l'habitation (inférieure à 20 m²) : piscine, abri de jardin, garage, etc.
- Edification : clôture en périmètre des Monuments Historiques.

CERFA N° 13702*05 : Division foncière

CERFA N° 13404*06 : Changement de destination et aménagement

PERMIS DE DÉMOLIR (CERFA N° 13405*05)

Un permis de démolir est exigé lorsque la démolition envisagée :

- est située dans une commune où le conseil municipal a décidé d'instaurer le permis de démolir : instauré le 19/05/2009 à Beaumont (Délibération n°2009/05/20) ;
- relève d'une protection particulière (par exemple périmètre des sites patrimoniaux remarquables, périmètre des bâtiments inscrits au titre des monuments historiques).

TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisa-

tion délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-8, D.111-19-34 et R.111-19-170.

Selon l'article R 123.22 du Code de la construction et de l'habitation : « Constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel ».

Les ERP sont classés en types (amphithéâtre, cinéma, hôtel, restaurant, maison de retraite, etc) et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.

Les différentes autorisations à solliciter:

CERFA N° 13824*03 : Autorisation de Travaux (AT) seule : travaux d'aménagements intérieurs sans changement de destination d'un Établissement Recevant du Public,

CERFA PC39 et PC40 :

- Déclaration Préalable (DP) + AT : changement de destination et/ou travaux relevant d'une déclaration préalable au titre du code de l'Urbanisme + travaux d'aménagements intérieurs de l'ERP,
- Permis de Construire (PC) + AT incluse dans la demande.

Composition du dossier

Le dossier est déposé en 3 exemplaires à la mairie. Il est composé du formulaire cerfa, des pièces jointes + selon les cas :

- 1. Du volet accessibilité : notice et plans détaillés,
- 2. Du volet sécurité incendie : notice et plans détaillés.

Travaux

LA GESTION DE L'EAU

Le service de gestion de l'eau a été transféré à Clermont Auvergne Métropole.

Pour toute question ou dysfonctionnement, prendre contact avec la Direction du Cycle de l'Eau de Clermont Auvergne Métropole au 04 73 42 62 40.

Mise en place du télérelevé

Un service gratuit est proposé aux habitants pour faciliter la gestion de leur consommation d'eau potable. Il s'agit du télérelevé, un dispositif qui permet la lecture à distance des index du compteur d'eau potable, via un site internet. Ce système apporte un nouveau confort au consommateur : plus besoin d'être présent lors des relevés, une facturation semestrielle qui correspond réellement aux volumes consommés (suppression des estimations entre deux factures), ainsi qu'un suivi de la consommation d'eau. Le client peut alors suivre l'évolution et l'historique de sa consommation en se connectant sur le site Internet dédié de Véolia Eau Service Client. Il a également la possibilité d'être alerté par mms, par courriel ou par courrier en cas d'anomalies.

L'ASSAINISSEMENT

Pour toutes les habitations non reliées au tout-à-l'égout ou pour toute nouvelle construction, le raccord au réseau d'assainissement est obligatoire. Cela concerne le raccordement pour les eaux usées mais également le raccordement pour les eaux de pluie.

Cette opération nécessite d'en faire la demande auprès de la Direction du Cycle d'Eau de Clermont Auvergne Métropole au 04 73 42 62 40.

EN CAS DE TRAVAUX (POSE D'ÉCHAFAUDAGE...)

Pour toute installation d'échafaudage, benne, stationnement de camion, engin de chantier, nacelle... dès lors que cette installation empiète sur le domaine public, l'entreprise chargée des travaux doit renseigner une demande d'occupation du domaine public, qui donnera lieu à une redevance. Les quatre premières semaines sont gratuites et à partir de la cinquième semaine, le montant



Travaux (suite)

facturé est de 2 € par mètre carré et par semaine. Un arrêté temporaire d'occupation du domaine public est rédigé par la Direction de l'Aménagement du Territoire, après accord du service Urbanisme s'il s'agit de travaux extérieurs soumis à déclaration préalable (ravalement de façade, réfection de toiture, changement de fenêtres...).

Cette demande téléchargeable sur le site de la ville www.beaumont63.fr est donc à renseigner au plus tôt, dès que la date des travaux est connue, et à transmettre à la Direction de l'Aménagement du Territoire.

ENLÈVEMENT DES TAGS

Tags et graffitis :

convention entre la mairie et les particuliers

Les particuliers victimes d'incivilités et de dégradations de bâtiments par des graffitis peuvent, après avoir déposé une déclaration en main courante auprès des services de la Police Municipale faire une déclaration en Mairie auprès de la Direction de l'Aménagement du Territoire (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, 16h le vendredi).

Bon à savoir

Les interventions ne sont assurées que sur les façades visibles de la voie publique et sur une hauteur limitée à 2,50 m.

Comment faire ?

Il suffit de télécharger le formulaire de déclaration en ligne et de le transmettre par courrier, accompagné de l'attestation de dépôt de plainte main courante à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la mairie de Beaumont, qui étudiera la demande et présentera un plan d'intervention.

Pour déposer une main courante :

→ Police Municipale
 Rue de la Victoire
 (enceinte de l'école Jean Zay)

DÉNEIGEMENT

L'hiver, dès les premières chutes de neige, un dispositif est mis en place avec une organisation au sein des services municipaux visant à garantir à un maximum de Beaumontois la possibilité de se déplacer.

Comme il est impossible d'intervenir sur l'ensemble du réseau routier en même temps et de la même manière, les interventions sont hiérarchisées en fonction du trafic et de l'importance de la voie. Parmi les équipes du Centre Technique Municipal, un agent patrouilleur est chargé de coordonner les actions. Les rues menant aux établissements de soins (CHU, clinique de la Châtaigneraie) et les voies empruntées par les transports en commun sont jugées prioritaires. En revanche, certaines impasses hébergeant peu d'habitants ne seront pas traitées aussi rapidement que des rues fort fréquentées et très dangereuses en cas d'enneigement.

Il est important que les riverains se mobilisent également en assurant le déneigement et l'entretien du trottoir situé au droit de leur façade, ce, sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte dans le caniveau. Clermont Auvergne Métropole met à disposition des habitants 72 bacs de pouzzolane répartis sur tout le territoire. Dans tous les cas, face aux gênes créées par la neige, il est demandé à chacun de faire preuve de prudence et de patience, les équipes font leur possible afin d'intervenir rapidement.



Police municipale

Pour toutes les démarches suivantes, la Police Municipale est le service référent. Contact : **04 73 28 86 86 – 06 88 13 24 08 – 06 75 70 84 94 – 06 08 21 98 78** ou police-municipale@beaumont63.fr

DÉMÉNAGEMENT / EMMÉNAGEMENT

Si vous souhaitez déménager ou emménager à Beaumont, par vos propres moyens ou en faisant appel à une société de déménageurs, vous allez stationner des véhicules sur la voie publique. Il est donc impératif d'en obtenir l'autorisation auprès de la mairie. Pour cela, au minimum 10 jours avant la date prévue (délai de rigueur impératif) adressez un mail à police-municipale@beaumont63.fr, précisant le lieu, dates, heures et véhicules utilisés. La Police Municipale prendra en compte votre demande et établira un arrêté d'autorisation de stationnement qu'elle vous transmettra avec toutes les informations utiles au bon déroulement de votre déménagement ou emménagement.

DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Tous les chiens considérés dangereux, selon la loi de janvier 1999 (chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories) sont soumis à une déclaration obligatoire en mairie. Les propriétaires de ces chiens doivent donc prendre contact avec la Police Municipale afin de constituer un dossier pour la délivrance d'un permis de détention obligatoire.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant l'été, le service de la police municipale peut, à la demande des Beaumontois qui s'absentent surveiller leur habitation ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. Il suffit, avant le départ, de s'inscrire en remplissant un formulaire disponible sur le site <http://www.beaumont63.fr> ou en adressant un message à police-municipale@beaumont63.fr

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés doivent être apportés au poste de Police municipale, rue de la Victoire. Ils sont enregistrés et conservés selon les dispositions de l'arrêté avant d'être détruits.

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune et leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Des sacs sont remis gratuitement en Mairie, ainsi que chez les deux partenaires : la clinique vétérinaire située avenue du Maréchal Leclerc et le salon de toilettage de la place du Parc. Ils sont également disponibles dans les lieux aménagés sur la commune, à savoir à l'angle de la rue du Commerce et de la rue de l'Arcade, dans les espaces de liberté canins au bassin d'orages du Pourliat (côté voie express) et dans le Parc de Boisbeaumont (au nord du parc). Il existe aussi des sanicanins au square place de Verdun, aux Chabades et place d'Armes (derrière le container enterré).

ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs (code de la voirie routière, article L 116-2 et R 116-2). Ils peuvent être la cause d'incidents voire d'accidents sur la voie publique dont les propriétaires pourraient en être tenus pour responsables. Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordant au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...). La hauteur autorisée par le code civil (article 671), est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux et les feux de plein air dans le Puy de Dôme sont réglementés par un arrêté préfectoral (n°12/01328 en date du 2 juillet 2012). Il précise notamment la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Toutefois, tout feu de végétaux est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Pour toute question, contactez la police municipale au 06 88 13 24 08. En cas d'urgence : contactez le 18

Les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie : Rond-point Fernand Forest - 63540 ROMAGNAT

Tél. : 04 63 66 95 39. Ouvert du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 19h - le samedi et dimanche : 9h à 19h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Animation de la cité

EVENEMENTS

La Direction Evènements, Sports et Vie Associative assure l'organisation de toutes les manifestations et évènements festifs qui se déroulent à Beaumont.

CULTURE

La programmation culturelle et la programmations des musiques actuelles sont assurées par la Direction de l'Action Culturelle. **Réservation de places de spectacles ou de concerts au Tremplin au 04 73 15 15 95 ou sur <http://letremplin-beaumont63.com>**

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Toutes les informations concernant les activités associatives et sportives sont disponibles à l'accueil de la Maison des Beaumontois, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Tel : **04 73 15 15 90**

LOCATION DE LA SALLE GALIPOTE

La salle Galipote est disponible à la location pour les particuliers les week-ends, jusqu'à 23h. La réservation peut être effectuée à l'accueil de la Maison des Beaumontois, une fiche est à renseigner. Tarif location : 164 €

LOCATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION DU TREMPLIN

Au Tremplin, 2 studios de répétition de 20 et 33 m² dotés d'une acoustique et d'un backline professionnel sont à disposition des groupes qui ont un projet de développement. La location de ces espaces de travail est ouverte à tout groupe sans distinction de style et de niveau, dans le cadre d'un projet d'accompagnement élaboré conjointement entre les musiciens et le directeur du Tremplin. Les studios sont accessibles 7 jours sur 7 de 9h00 à 22h30 par tranches de 3 heures. Tarif location : 4 €/heure Pour toute demande d'utilisation de locaux de répétitions, contactez Frédéric Roz par téléphone ou mail : **frederic.roz@beaumont63.fr** ou **04 73 88 18 86**



Autres démarches

TAXE LOCALE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Pour les professionnels, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) est en vigueur sur la commune de Beaumont. Elle concerne tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet **www.beaumont63.fr**

MARCHÉS PUBLICS

Les offres de marchés publics de la ville de Beaumont sont consultables sur :

<http://www.centreofficielles.com/>

LES OFFRES D'EMPLOIS

Les offres d'emplois sont visibles sur le site de la ville **www.beaumont63.fr**

Pour toute candidature spontanée, merci de transmettre votre CV accompagné d'une lettre de motivation précisant votre demande au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, 63110 BEAUMONT** ou à **ressources-humaines@beaumont63.fr**

LES EMPLOIS STATUTAIRES

Employeur public local de la Fonction Publique Territoriale, la Ville de Beaumont et ses 157 agents répondent aux besoins généraux des Beaumontoises et Beaumontois : cadre de vie, petite enfance, action sanitaire et sociale, état civil, écoles maternelles et primaires, restauration scolaire, police municipale, état civil, urbanisme, culture, sports... Autant de compétences qui font des agents municipaux les principaux interlocuteurs des administrés.

La Ville de Beaumont fonctionne majoritairement avec des emplois titulaires de la Fonction Publique Territoriale mais elle peut faire appel à des contractuels (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, remplacements ou emplois spécifiques).

LES EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque année, la Ville de Beaumont propose un certain nombre d'emplois saisonniers.

Gardiennage, entretien des espaces communaux, manutention lors de diverses manifestations, accueil physique et téléphonique, classement, archivage administratif... cette liste bien entendu non exhaustive démontre, si besoin est, la diversité des missions qui peuvent être proposées et qui, bien souvent, sont l'occasion pour de jeunes adultes (il est en effet nécessaire d'être majeur pour pouvoir postuler), d'acquérir une véritable première expérience professionnelle.

Ces emplois sont proposés durant les mois de juin, juillet et août, en fonction des besoins des différents services municipaux.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre candidature avant la fin du mois d'avril de chaque année (lettre de motivation + C.V.), en indiquant vos périodes de disponibilité, au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, 63110 BEAUMONT** ou à **ressources-humaines@beaumont63.fr**

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU DE LA MAJORITÉ

Pour rencontrer le maire ou un élu de la majorité, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus :

- **secretariat-maire@beaumont63.fr**

- **04 73 28 86 87**

- par le biais du formulaire accessible sur le site Internet **Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi de 8h 00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Les déchets

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets relève des compétences de **Clermont Auvergne Métropole**
 Contact : **04 63 669 669**
dechets@clermontmetropole.eu

Les modalités de collecte sont différentes entre le centre historique et le reste du territoire communal.

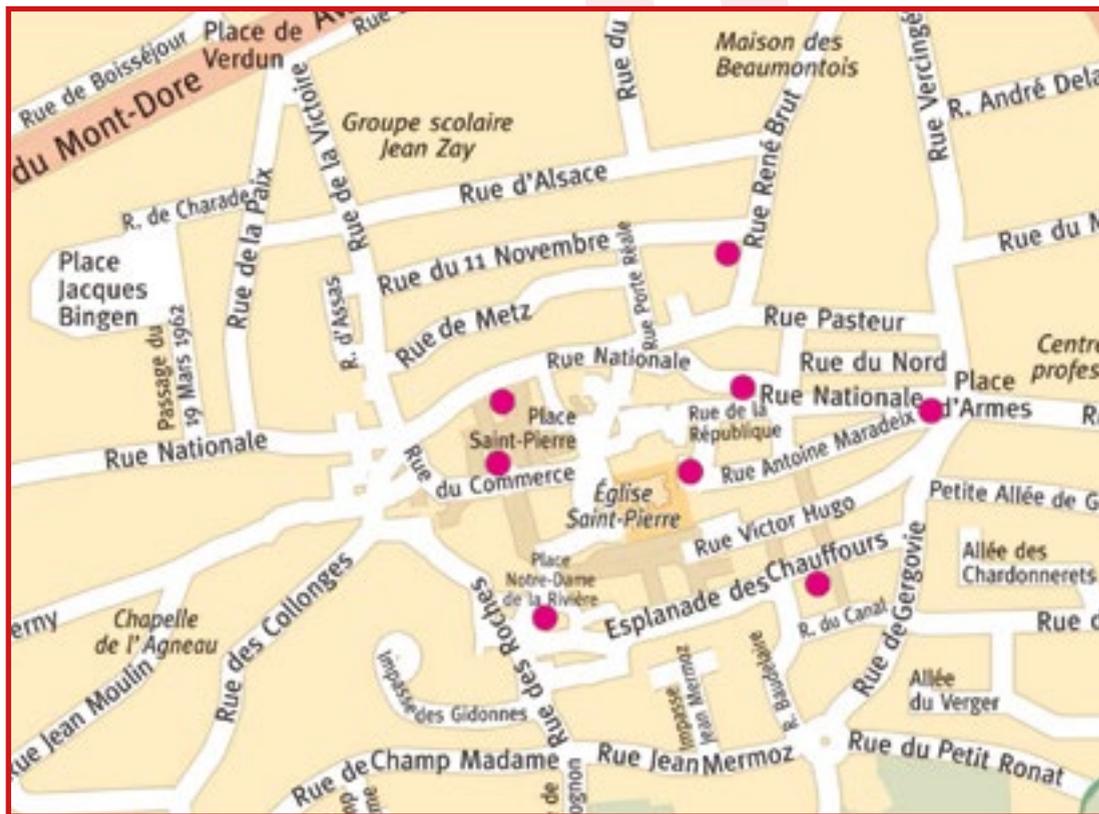
Le centre historique

Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés **les mardis et les vendredis**, les **déchets recyclables** sont collectés **les mercredis** entre 6 h et 13 h.

2 cas de figure :

- en porte à porte (rues où le camion de collecte peut circuler), les habitants doivent sortir leurs sacs ou leurs bacs devant leurs habitations **le jour de collecte.**

Seuls les habitants ayant la possibilité de stocker leurs bacs à l'intérieur de leur habitation sont dotés de bacs, sinon, ils doivent utiliser des sacs que Clermont Auvergne Métropole distribue à la demande
 - dans les rues où la collecte en porte à porte est rendue impossible par l'étroitesse des voies, les habitants auront recours aux points de regroupement répartis dans le centre historique (voir carte).



● points de regroupement Centre Historique

Le reste de la commune

Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés **les mardis et les vendredis** et les **déchets recyclables** sont collectés **les mercredis** entre 6h et 13h.

Tous les habitants disposent de bacs (1 bac noir pour les déchets ménagers, 1 bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables)
 Selon les cas, un bac à couvercle vert pour les bio-déchets (FFOM) peut également être attribué. La collecte des **bio-déchets** a lieu **les vendredis** et remplace la collecte des déchets ménagers
 Les habitants doivent sortir leur bac devant leur habitation **le jour de collecte** et le rentrer après le ramassage.

Pour toute demande, à savoir :

- obtention de bacs
- remplacement d'un bac détérioré ou volé
- horaires de passages
- problèmes liés à la collecte...

S'adresser à **Clermont Auvergne Métropole**, service « **Direction de la gestion des déchets** »
64-66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex
04 63 669 669
dechets@clermontmetropole.eu

AUTRES DÉCHETS

- Tri du verre : des containers sont répartis sur l'ensemble de la commune
- Récupération des textiles : des containers Emmaüs sont répartis sur l'ensemble de la commune

LA DÉCHETTERIE

Le Pass déchetterie est obligatoire pour accéder aux 7 déchetteries de Clermont Communauté. La plus proche se trouve à l'entrée de Romagnat, au rond-point Fernand-Forest.

Elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00, et le samedi et dimanche de 9h00 à 19h00. Fermée les jours fériés.**

Vous pouvez y déposer : gravats, déchets verts, encombrants, bois, piles et batteries, huiles, déchets toxiques, déchets d'équipements électriques et électroniques...

Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou d'objets encombrants ?

Pensez aux associations qui récupèrent gratuitement vos mobiliers et électroménagers pour les recycler. Sinon, transportez-les en déchetterie et si vous ne pouvez vous déplacer, faites appel au service de collecte à domicile, payant et dans la limite de 5m³, proposé par Clermont Communauté.

Modalités et fonctionnement de la déchetterie sur le site www.clermontmetropole.eu



Médiathèque RENÉ GUY CADOU

Située à la Maison des Beaumontois, au 21, rue René Brut, la médiathèque communautaire René-Guy Cadou fait partie du réseau lecture de l'agglomération. Ce réseau propose au public des lieux d'accueil, de documentation, d'animation et d'action culturelle ouverts à tous, l'entrée est libre.

Horaires :

Mardi : 14h00-19h00

Mercredi : 10h00-12h00 14h00-19h00

Jeudi : 14h00-19h00

Vendredi : 14h00-19h00

Samedi : 10h00-12h00 14h00-19h00

De plus, la médiathèque dispose d'une boîte de retour de documents située près de l'entrée de la Maison des Beaumontois. Celle-ci vous permet de déposer vos documents quand la Médiathèque est fermée.

Infos pratiques et tarifs consultables sur le site de Clermont Auvergne Métropole www.clermontmetropole.eu

Équipements dédiés à la culture, aux associations et aux sports

LA MAISON DES BEAUMONTOIS

La « Maison des Beaumontois » offre bibliothèque multimédia, espace expositions, école de musique et petite salle de spectacles et conférences ainsi qu'une salle d'arts plastiques et un studio de danse. S'agissant des services municipaux, elle héberge la Direction Événements, Sports et Vie Associative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Direction de l'Enfance, la jeunesse et de la Vie Scolaire.

L'ESPACE DAUPEYROUX

Cet équipement dispose au rez-de-chaussée d'une salle d'activités destinée aux enfants scolarisés à Beaumont, ou dans le cadre de leurs loisirs. Des associations bénéficient également des différents locaux de cet équipement.

SALLE DES CHABADES

Situé à proximité du bourg, cet espace abrite les activités du club du 3^{ème} Âge, ainsi que diverses réunions.

LE TREMPLIN

Le Tremplin, inauguré en février 2011, est un équipement communautaire de proximité géré par la ville de Beaumont. Comme son nom l'indique, le Tremplin est pensé comme un outil de développement pour les artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles amplifiées. Des spectacles pluridisciplinaires sont également accueillis dans cette salle dans le cadre de la programmation culturelle de la ville.

LE CENTRE ASSOCIATIF BEAUMONTOIS (CAB)

Historiquement mairie et école communale, cet édifice héberge aujourd'hui des activités associatives. La salle Galipote, située au rez-de-chaussée accueille des réunions, des manifestations et peut être louée pour les particuliers les week-ends.

LE COMPLEXE SPORTIF DE LA MOURETTE

Il est doté d'équipements divers permettant aux associations locales et aux élèves du collège Molière la pratique de nombreux sports. Cet équipement accueille 2 gymnases, des dojos et des terrains de rugby éclairés.

LA RUCHE

Située dans l'enceinte du Parc Bopfingen, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, cette salle totalement rénovée en 2018 accueille toute l'année de nombreuses manifestations et activités.

LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ARTIÈRE

Cet ensemble sportif est composé de trois courts de tennis extérieurs éclairés et un court intérieur, d'un gymnase dédié à la pratique du badminton et de 3 terrains de foot (un synthétique, un engazonné et un stabilisé), une salle de musculation et une salle de tir à l'arc.

L'ESPACE LIMAGNE

Situé dans le quartier de Boisbeaumont, cet espace abrite les activités de plusieurs associations.



Répertoire des associations

ACTIVITÉS MULTICULTURELLES

Les Amis de Beaumont

Activité : Découverte du patrimoine Beaumontois, connaissance de Beaumont, visites de sites, monuments et industries toute l'année.

Public : adultes

Responsables :

André Jammot 06 10 07 58 09

Nicole Fournial 04 73 93 64 85

Courriel :

lesamisdebeaumont63@gmail.com

AIDE AU DEVOIRS

AGORA Beaumont "COUP D'POUCE"

Activité : Aide aux devoirs

Public : enfants du primaire et du collège fréquentant les établissements scolaires Beaumontois ou habitant Beaumont

Lieu d'activité : CAB, 23, rue René Brut, salle des professeurs

Jours et horaires : lundi, mardi, Jeudi, vendredi de 16h30 à 18h

Tarif : cotisation annuelle 17 €/an

Responsable :

Janine Gisclon 04 73 26 61 10

Courriel :

agora.beaumont@yahoo.fr

ALLEMAND

Comité de Jumelage de Beaumont : Bopfingen (Allemagne) et Russi (Italie)

Activité : Cours d'allemand deux niveaux débutants ou faux débutants et conversation

Public : tout public

Lieu d'activité : espace Limagne

Jours et horaires : 1h30 par semaine du 1^{er} octobre au 30 juin

Tarif : 120 € pour l'année scolaire

+ 12 € d'adhésion au comité de jumelage

Responsable :

Noëlle Champredonde 06 79 03 41 71

Courriel :

noelle.mathieu2@yahoo.fr

Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Amicale des Anciens de la Légion Étrangère

Activité : Solidarité et entraide

Public : anciens légionnaires, familles et amis

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

le 2e dimanche du mois de 9h à 12h

Responsable : M. Roux

Amicale des Anciens d'Outre-mer et des Troupes de Marine en Auvergne

Activité : Garder la mémoire et les souvenirs de celles et ceux qui ont servi Outre-mer ; pratiquer l'entraide, l'hospitalité et la solidarité ; sauvegarder et développer l'amitié avec les populations de l'ex Outremer ; adhérer à la Fédération nationale

Public : anciens combattants, familles et amis

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires : le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h30

Responsable : Georges Galliot

Courriel :

galliot.georges@wanadoo.fr

Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD 63)

Activité : Pérennisation de la mémoire de la Résistance et de la Déportation

Public : tout public

Lieu d'activité : conférence, exposition ou colloque dans les établissements scolaires, débat, visite guidée d'un camp de concentration avec des élèves de 3^e, présence aux diverses cérémonies.

Responsable :

Christian Tessier 06 25 06 14 88

Courriel : tessier8@aol.com

Site Internet : www.afmd.asso.fr

Association des Combattants de l'Union Française section du Puy de Dôme (AC UF 63)

Activité : Défense de la mémoire des combattants morts pour la France sur les Territoires de l'Union Française et les théâtres d'opérations extérieures. Solidarité et entraide vis-à-vis des combattants de l'Union Française et de leurs veuves. Soutien des militaires français engagés dans des opérations extérieures

Public : combattants d'Indochine, de Corée, de Madagascar, d'Afrique Française du Nord (dont anciens harkis), des théâtres d'opérations extérieures, veuves d'anciens combattants, familles et amis

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

le 3e jeudi du mois de 9h30 à 12h

Tarif : cotisation annuelle 27 €, veuves d'anciens combattants 16 €

Responsable :

Paul Sainlanne 04 73 14 29 23

Association départementale des déportés, internes, résistants et patriotes banlieue sud - (ADIRP)

Activité : Devoir de mémoire – présence aux commémorations, expositions colloques dans les établissements scolaires avec rencontres des derniers résistants et déportés du département.

Public : tout public

Jours et horaires : présence aux manifestations commémoratives

Responsable : Roger Montagner 04 73 84 72 16 ou 06 86 88 27 16

Courriel :

montagner.roger@wanadoo.fr

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)

Activité : Informations aux adhérents ; participation aux cérémonies commémoratives

Public : anciens combattants

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

le 2e samedi du mois de 9h à 12h

Tarif : cotisation annuelle

Responsable :

Didier Migne 06 47 44 28 44

Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)

Activité : Réunions et informations des anciens combattants

Public : anciens combattants

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

le 2e samedi du mois de 9h à 12h

Responsable :

Georges Duboisset 04 73 27 53 21

Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie et Maroc (FNACA)

Activité : Assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux

des anciens combattants d'AFN et de leurs veuves. Renforcer les liens de camaraderie et de solidarité. Oeuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars, date du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la Guerre d'Algérie.

Public : Anciens Combattants d'AFN et veuves d'Anciens Combattants d'AFN

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires : Toute l'année, permanence le mercredi de 15h à 19h. Réunion mensuelle tous les 1^{er} vendredis du mois à 17h

Tarif : cotisation annuelle 20 € - veuves : 11 €

Responsable :

Président : René Gravière

04 73 39 43 02 ou 06 70 53 00 46

ARTS MARTIAUX Akapé / AKP

Activité : cours, stage, séjours, conférences et démonstrations Arts martiaux : arts de vivre et arts de défense, les pratiques martiales asiatiques sont des chemins de connaissances à travers le corps et son rapport au monde. Animations (activités manuelles, activités d'expression)

Public : adultes / enfants / familles Pour nos adhérents, les écoles et accueil collectifs de mineurs, les collectivités, les associations ou autres organisateurs d'événements.

Lieu d'activité : Espace Daupeyroux (rue de la Victoire)

Jours et horaires : cours de nei jia chuan : mardi de 17 h 30 à 20 h

Tarif : plein tarif : 200 € / réduit : 160 € / enfants : 115 € / garde alternée : 115 € + 15 € adhésion et tarifs forfaits

Responsable :

Mathieu Basque 06 41 40 44 03

Courriel :

mathieu.basque@gmail.com

Site Internet : www.akape.net

ARTS PLASTIQUES DESSIN PEINTURE GRAVURE

Formes et Couleurs

Activité : Atelier d'arts plastiques : dessin, peinture, gravure, volume

Public : enfants, adolescents et adultes.

Lieu d'activité : atelier Arts plastiques - Maison des Beaumontois, **Jours et horaires :** Lundi de 14 h à 19 h – mardi de 14 h à 21 h – mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h – jeudi de 14 h à 21 h et vendredi de 14 h à 20 h

Tarif :

Adhésion : 15 €

Enfants Beaumont : 165 €

extérieur : 175 €

Adultes Beaumont : 210 €

extérieur : 220 €

Responsable :

Claudette Lachal 06 79 73 15 87

Courriel :

formesetcouleurs@gmail.com

Site Internet :

www.formesetcouleurs63.fr

ATHLÉTISME

Beaumont Athlétique Club

Activité : course à pied (route et trail)

Public : coureurs débutants à confirmés à partir de 18 ans

Lieu d'activité : Stade des Cézeaux et espaces naturels

Jours et horaires : lundi : renforcement musculaire de 17 h 45 à 19 h mercredi et vendredi : entraînements de 18 h à 19 h au complexe des Cézeaux

Tarif : licence athlét running : 68 € - licence compétition 106 €

Responsable : Simon Gutierrez

Courriel :

presidence.bac63@gmail.com

Site Internet :

www.beaumont-athle.fr

Facebook : Beaumont Athlétique Club BAC

BADMINTON l'M BAD Beaumont

Public : adultes et jeunes

Lieu d'activité :

gymnase de l'Artière Jours et horaires (hors créneaux jeunes) : créneaux adultes : mardi de 20 h à 23 h , mercredi de 19 h à 23 h, jeudi de 19 h à 23 h 30, vendredi de 20 h à 23 h et dimanche de 15 h à 19 h créneaux jeunes : nés de 2008 à 2012 (minibad, poussins, benjamins) mardi et vendredi de 17 h à 18 h 30, nés de 2002 à 2007 (minimes, cadets, juniors) mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h

Tarif : adultes: 120 € (110 € en septembre) - jeunes: 90 € - minibad :75 €

Responsable : Dominique Pinel (président) 06 11 57 19 84

Courriel : domi.imbad@gmail.com ; imbad63@gmail.com

Site Internet : www.imbad63.fr
Facebook : l'MBADminton Beaumont

BASKET

USBeaumont Basket

Activité : pratique du basketball en compétition et en loisir, basket santé

Public : à partir de 5 ans

Lieu d'activité : halle des sports de La Mourette et COSEC

Jours et horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h 30 à 22 h, mercredi et samedi de 9 h à 23 h dimanche : journée

Tarif : entre 100 € et 160 €. Dates d'inscriptions et formulaire de demande de licence disponibles sur le site internet. A fournir : certificat médical – photocopie de la carte d'identité (pour une nouvelle inscription)

Responsable :

Sylvie Dubreuil 06 71 75 56 52

Courriel :

usbeaumont.basket63@laposte.net

Site Internet :

www.us-beaumontbasket.fr

Facebook :

www.facebook.com/usbb63

CERCLE PHILOSOPHIQUE

Espaces Marx

Activité : lieu de rencontre, laboratoire d'idées neuves et de confrontation, un instrument de travail disponible, collectif, se tenant à distance autant que possible des logiques ou des temporalités partisanes.

Public : tout public, ouvert à des courants distincts de pensée et d'expériences de la transformation sociale

Lieu d'activité :

espace les Chabades

Jours et horaires : le troisième mercredi de chaque mois, de 20h à 22h30 (à partir de septembre)

Tarif : 30 €, 45 € couple, 10 € chômeurs et étudiants

Responsable :

Roger Bichon 06 08 40 23 12

Courriels :

ammichel63@orange.fr,
liliangraviere25@hotmail.com,
mgpisson@gmail.com

CHANT

Association musicale Chantecler

Public : tout public

Lieu d'activité : salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois

Jours et horaires : lundi

Tarif : consulter l'association

Responsable : William Ledieu (président) - secrétariat 04 73 26 85 78

CHANT ET TRAVAIL DE LA VOIX

Il était une Voix

Activité : travail du souffle, de la posture, cours de chant

Public : tout public adulte

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

lundi de 17h à 20h, mardi de 10h à 13h et de 17h à 20h, mercredi de 17h à 20h, jeudi de 10h à 14h et vendredi de 10h à 14h

Tarif : cotisation : 2 € pour les Beaumontois et 15 € pour les autres + 45 € la séance.

Responsable :

Francis Got 06 68 72 79 75

Courriel : francis.got@free.fr

CHORALE

Airs Scéniques

Activité : chorale

Public : tout public

Lieu d'activité : CAB – salle Jacquillou

Jours et horaires : tous les lundis de 20h15 à 22h (sauf congés scolaires)

Tarif : consulter l'association

Responsables :

Marie-Claire Vastra
06 07 57 03 40
ou Dominique Egal
06 07 84 64 75

Courriel :

marieclaire.vastra@lilo.org,
egaldo@wanadoo.fr

CLUB DU 3e ÂGE

Club du 3e Âge

Activité : belote et scrabble

Public : personnes de plus de 60 ans

Lieu d'activité : espace Les Chabades

Jours et horaires : le mardi de 14h à 18h de début septembre à fin juillet

Tarif : cotisation annuelle 25 €

Responsable : Anne Giard
04 73 27 45 50 ou 06 81 94 77 81

Courriel : a.giard-royer@orange.fr

COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS

Association des Commerçants du Massage

Activité : animations et organisation de manifestations tout au long de l'année pour dynamiser la place du Parc Siège association : 5 bis place du Parc à Beaumont

Responsable :

Josiane Retzepter 04 73 84 83 90

COUTURE - PATCHWORK

Beaumont Temps Libre

Activité : séances de couture et de patchwork

Public : adultes

Lieu d'activité : espace Daupeyroux, 18, rue de la Victoire

Jours et horaires : lundi et vendredi de 14h à 18h (patchwork), mardi jeudi de 14h à 18h (couture)

Tarif : cotisation annuelle 40 € pour le patchwork et 70 € pour la couture

Responsable : Maryse Ceballos

(présidente) 04 73 26 27 67

CYCLISME

Vélo Sport Beaumont

Activité : pratique de randonnées cyclotouristes et cyclosporives toute l'année et participation aux épreuves départementales, régionales et nationales placées sous l'égide de la fédération UFOLEP.

Public : tout public dès 16 ans (sous condition d'aptitude avec certificat médical)

Lieu d'activité : Beaumont rendez-vous place d'Armes pour les sorties dominicales

Jours et horaires : principalement les dimanches matin à 9h (place d'Armes) et épreuves cyclosporives de mars à octobre (selon calendrier) + sorties les mardis et jeudis après-midis

Tarif : cotisation annuelle dès septembre de l'année en cours : 80 €

Responsables :

Patrick Ouahioume 06 89 42 83 70

Claude Fournial 06 08 86 11 70

Courriel :

barrier-catherine@wanadoo.fr

DANSE

As en Danse

Public : enfants à partir de 3 ans – ados - adultes

Lieu d'activité : Salle Aycline – 1^{er} étage Maison des Beaumontois

Jours et horaires :

- Eveil et initiation :
PS-MS maternelles : mercredi de 16 h à 17 h
MS-GS maternelles :
jeudi de 17 h 15 à 18 h 15
GS maternelles – CP :
mardi de 17 h 15 à 18 h 15

- Modern street dance :

CP-CE1 : mercredi 10 h 30 à 11 h 30
CE2-CM1 : mercredi de 9 h 30 à 10 h 30
CE2-CM1-CM2 (débutants) : lundi de 16 h 45 à 17 h 45

CM2-6^{ème} réinscriptions
5^{ème} : mercredi de 13 h 30 à 14 h 30

- Modern' : Compagnie + de 18 ans :
mardi de 18 h 30 à 20 h

- Technique adultes :
mardi de 20 h à 21 h 30

- Technique ados + de 16 ans :
jeudi de 18 h 45 à 20 h 15

- Atelier chorégraphique ados + de 16 ans :
jeudi de 20 h 15 à 21 h 30

- Technique ados 13/16 ans :
vendredi de 18 h 45 à 20 h 15

- Atelier chorégraphique ados 13/16 ans :
vendredi de 20 h 15 à 21 h 30

- hip hop :
de 7 à 13 ans : mercredi de 17 h à 18 h
ados-adultes : mercredi de 18 h à 19 h

- Dance hall : + de 14 ans et adultes :
mercredi de 19 h à 20 h

Ados-adultes : mercredi de 20 h à 21 h
planning susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions

Tarif : à partir de 150 € (cours de 1 h)

Tarif réduit à partir du 2^e cours (appliqué sur le cours le moins cher) Réduction de 10€ pour le 2^e enfant et suivants de la même famille. Inscriptions aux Forum des associations samedi 7 septembre, Mercredi 11 septembre de 16 h à 18 h et samedi 14 septembre de 10 h à 12 h à la Maison des Beaumontois. Dossier à fournir : photo récente, attestation d'assurance, certificat médical, copie de la carte d'identité ou du livret de famille. Début des cours : lundi 16 septembre 2019

Responsables : Sylviane Paysan
07 68 40 15 70 – 06 85 44 55 75

Emilie Chatellin 06 60 61 12 05

Courriel : asendancebeaumont@hotmail.com

Facebook: as en danse beaumont

DENTELLE AUX FUSEAUX GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adultes

Lieu d'activité : Rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires :

jeudi de 14h à 18h

Tarif : cotisation annuelle 15 € et participation aux frais

Responsable :

Mme Mulnet 06 84 20 86 80

DON DU SANG

Association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole

Activité : organisation de cinq collectes de sang, organisation de réunions de préparation de ces collectes, distribution de tracts, pose de banderoles et panneaux pour la promotion du don du sang

Lieu d'activité : La Ruche ou salle Apolline de la Maison des Beaumontois

Public : tout public de 18 à 70 ans inclus

Responsable :

Robert Besse 04 73 26 69 63

ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

Gaïa Terre Vivante

Public : tout public

Activité : écologie, environnement, conférences, stages, sorties nature, jardin associatif (jardin commun et jardin partagé), permaculture.

Lieu d'activité : Puy-de-Dôme

Jours et horaires : selon programme

Tarif : 15 € actifs - plus de 15 € bienfaiteurs

Responsable : Pascal Tellier, président 06 73 08 73 20

Courriel :

contact@gaia-terrevivante.com

Site : www.gaia-terre-vivante.com

FESTIVITÉS

Comité d'animation de Beaumont

Public : tout public

Activité : championnat de France de voitures à pédales - bourse aux jouets - Fête des Cornards - vide - grenier - loto

Lieu d'activité :

Beaumont - maison Vialis

Jours et horaires : 7 septembre

2019 Championnats de France de voitures à pédales, 24 novembre :

bourse aux jouets, 23 février 2020 :

super loto du 10 au 13 avril : fête

des Cornards (en lien avec autres associations), samedi 7 juin : vide

grenier dans le Bourg.

Tarif : cotisation 10 €

Responsable :

Stéphane Jaremko (président)

06 81 02 63 53

Courriel :

comite-animation-beaumont@

outlook.fr

Facebook : comité d'animation de

Beaumont

FOOTBALL

USB Football

Public : de débutants à vétérans

Lieu d'activité : complexe sportif

de l'Artière

Jours et horaires : consulter le site

du club : usbeaumont-football.com

Tarif : consulter le site du club :

usbeaumont-football.com

Responsable : secrétariat

04 73 27 15 97

Courriel : 508949@laurafoot.org

Site Internet :

www.usbeaumont-football.com

GYMNASTIQUE / DANSE

Association Beaumont

Gymnastique Mixte

Public : à partir de 16 ans hommes et femmes

Lieux d'activité : La Ruhe, salle la

Galipote, salle Aycline, salle de bike

Jours et horaires :

- Auto massage/stretching :

mercredi à 20h

- Barre à terre : lundi à 11h

- Bike : lundi à 10h10 et 18h45,

mardi à 18h45 et vendredi à 10h10,

- Bodysculpt : jeudi à 18 h

- Cardio-renfo : lundi à 18h et jeudi à 9h

- Chi Cong : jeudi à 14h

- Country : mardi à 18h45 et à 20h

- Cross training : lundi à 19h

- Cuisses abdos fessier : mardi à

12h05 mercredi à 11h, jeudi à 17h

- Gym douce : lundi à 9h et à 10h

- Gym d'entretien : lundi à 12h05, à

14h30, à 15 h, à 17h et à 20h mardi à

8h30, à 9h30, à 10h et à 17h, mercredi

à 10h et à 17h, jeudi à 15 h, vendredi à

9h et à 11h

- Gym-pilates : lundi à 9h30 mardi

à 11 h et à 19h, jeudi à 8h30 et à

9h30 et vendredi à 12h05

- Gym-yoga-pilates : jeudi à 10h30

- Rock : mardi à 19h45

- Seniors : jeudi à 10h

- Sophrologie : jeudi à 11h et à 18h45

- Stretching : lundi à 15h30, à 16h,

mardi à 10h30 et à 18h, jeudi à

16h et 19h et vendredi à 10h

- Yoga : mercredi à 8h30 et jeudi à 20h

- Zumba : mercredi à 19h

- Strong by Zumba : mercredi à 18h

Tarif : cotisation annuelle compre-

nant toutes les activités d'ABGM

(danse, détente, fitness et gymnas-

tique), 140 € habiter ou travailler à

Beaumont, 175 € autres villes.

Responsable :

Josette Mignot 06 08 88 59 30 -

09 77 38 72 92 (bureau) -

06 87 72 27 17 (portable ABGM)

Courriel : abgm63@orange.fr

Site : www.beaumont-gym.com

HUMANITAIRE

AMDAM (Association Médicale

d'Aide au Développement entre

l'Auvergne et le Maroc)

Activité : contribuer à la forma-

tion des personnels soignants en

Auvergne et au Maroc ; participer

au développement des structures

sanitaires au Maroc ; organiser des

actions humanitaires

Public : tout public

Responsables :

Aziz Amar 06 80 46 98 65

Khalid Djeriri 04 73 43 46 47

Courriel : amaraziz1@hotmail.fr

Site Internet : www.amdamfr.com

À Tout Cœur

Activité : organisation de manifes-

tations à but social ou humanitaire,

Téléthon du Val d'Artière, la Guy

Gnôle Alambic Gastronomique et

Fêt'estival...

Public : tout public

Tarif : cotisation annuelle

Responsable : 06 81 99 31 82

Courriel :

atoutcoeur.beaumont@sfr.fr

Site Internet :

http://atoutcoeur.over-blog.org

AUNOCA - DEV (Auvergne- Nord-

Cameroun- Développement)

Activité : Au Cameroun : aide à

la scolarisation des filles dans

les écoles primaires - parrainage

de collégiennes, de lycéennes et

d'étudiantes - construction de

puits et entretien de points d'eau -

construction d'ensemble de latrines

scolaires à compost - plantation

d'arbres fruitiers et jardins potagers

d'école - éducation à l'hygiène En

France : rencontres d'information,

séances d'échanges dans les

écoles en Auvergne et dans la

région lyonnaise.

Public : tout public intéressé par

l'aide au développement dans les

pays défavorisés et sensibilisé à

l'importance de l'éducation des filles

comme vecteur de développement.

Jours et horaires : réunions régulières

du conseil d'administration et

d'une commission éducative.

L'assemblée générale est ouverte

aux personnes intéressées et orga-

nisation de rencontres d'informa-

tion à la demande.

Tarif : cotisation annuelle 10 €/

adhésion à l'année - 80 €/

parrainage d'une collégienne (asso-

ciation « d'Intérêt Général », habili-

tée à recevoir des dons qui bénéfi-

cient d'une déduction fiscale)

Responsable :

Brigitte Roelens 06 89 09 69 65

Courriel : aunocadev@gmail.com

Site : aunocadev.com

Comité des Personnes Âgées

ou en Difficulté de Beaumont

Activité : aide et visite aux per-

sonnes âgées, si nécessaire

Lieu d'activité : Beaumont

Responsable :

Madame Tournebize 06 63 56 18 74

LACIM (Les Amis d'un Coin

de l'Inde et du Monde)

Activité : parrainage des villages

dans les pays en voie de dévelop-

pement

Public : tout public

Lieu d'activité : Beaumont

Tarif : 34 €

Responsable : Bernard Velut

04 73 93 43 21 - 06 30 10 96 05

Courriel : janine.velut@orange.fr

Lions Club Val d'Artière

Activité : actions humanitaires

locales, nationales et internationales

Public : tous

Lieu d'activité : salle des fêtes de

Beaumont

Responsable : Joëlle Simon (présidente)

Courriel : aj.simon@hotmail.fr

MA LI-CE

Activité : humanitaire et social

Public : tout public

Lieux d'activité : Beaumont et

Ceyrat

Jours et horaires :

vendredi à 19h

Tarif : 10 €

Responsable : Corinne Javernaud

Courriel : michel.javernaud@orange.fr

Secours Catholique Antenne

de Beaumont

Activité : accueil, aide et écoute

Public : tout public

Lieu d'activité : Foyer Notre- Dame,

12 rue d'Alsace

Jours et horaires : 1^{er} et 3^e jeudis

du mois de 14h à 17h

Responsable :

Mme Taillandier 04 73 44 85 52

(répondeur)

INFORMATIONS

Association Crématiste du

Puy-de-Dôme

Activité : information

Public : tout public

Lieu d'activité : salle Gaspard des

Montagnes CAB 1^{er} étage à gauche

Jours et horaires : le 1^{er} mardi de

chaque mois, de 17h30 à 19h de

septembre à avril

Tarif : adhésion annuelle 21 € pour

une personne, 32 € pour un couple

Responsable : Gérard Dubien

Courriel : dochegerard@live.fr

Site Internet : www.cremation63.fr

INFORMATIQUE

AITIC (Acte.inform@.T.I.C)

Activité : initiation à l'informatique

Public : tout public

Lieu d'activité : salle la Coulée

place Jacques Bingen

Jours et horaires : en semaine

d'octobre à mai, le soir à partir de

18 h et certains après-midis à partir

de 14 h en fonction des demandes

et de la disponibilité des interve-

nants

Tarif : 75 € pour les 2 premiers

trimestres (concerne les cours

initiation débutants); 150 € l'année

pour les Beaumontois (3x50 €) et

175 € pour les non Beaumontois

(75 € + 2x50 €)

Responsable :

Pierre Régis 06 15 50 45 61

Courriel :

president@aitic-beaumont.info

Site Internet :

www.aitic-beaumont.info

ITALIEN

Comité de Jumelage de

Beaumont : BOPFINGEN

(Allemagne) et RUSSI (Italie)

Activité : cours d'italien 4 niveaux

de débutants à conversation

Public : tout public

ASSOCIATIONS

Lieu d'activité : Beaumont (Place de la République) et Ceyrat (partenariat)
Tarif : 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage
Responsable :
Noëlle Champredonde 06 79 03 41 71
Courriel : noelle.mathieu2@yahoo.fr
Site Internet :
jumelage.beaumont63.free.fr

JARDINAGE

Jardiniers des Pays d'Auvergne

Activité : jardinage au naturel, réunions à thèmes théoriques ou pratiques (taille, greffe), de multiples services (voir sur le site)

Public : tout public

Lieu d'activité : Salle la Galipote

Jours et horaires : le 3^e jeudi du mois à 20h (hors juillet et août)

Tarif : cotisation annuelle 20 €

Responsable :

Patrice Diaz 06 77 39 02 17

Site Internet :

jardinierspaysauvergne.com

JEUX DE RÔLES

Groupe Imagination de Grandeur Nature (GIGN)

Public : adultes

Activité : réunir les personnes désirent organiser et participer à des jeux de rôles en grandeur nature.

Jours et horaires : organisation d'un jeu de rôles par an sur un week-end et organisation de soirées jeux de rôle, jeux de société ou de repas.

Courriel : contact@gi-gn.org

Site Internet : www.gi-gn.org

JUDO

Amicale Laïque

Public : tout public à partir de 4 ans, cours mixtes

Activité : enseignement et découverte du judo par deux enseignants diplômés d'État

Lieu d'activité : Dojo, halle des sports de La Mourette

Jours et horaires : lundi et jeudi

de 17h30 à 19h (8-11 ans), de 19h à 21h (de 12 ans à adultes) mardi de 17h30 à 18h30 et samedi de 9h à 10h (6-8 ans), mercredi de 9 h à 10 h et samedi de 10h à 11h (5-6 ans) et mercredi de 10 h à 11 h et samedi de 11h à 12h (4-5 ans).

Tarif : selon licence de 145 € à 195 € (assurance + licence)

Responsables :

Pierre Bondy 06 62 90 36 84,
David Macheboeuf 06 18 56 55 77
ou Jean-Christophe Brustel
04 73 26 93 89

Courriel : judo.beaumont@gmail.com

Site : <http://judobeauumont.blogspot.com>

Facebook : section judo amicale laïque beaumont 63

JUMELAGES

Comité de Jumelage de Beaumont : BOPFINGEN (Allemagne) et RUSSI (Italie)

Activité : échanges culturels et linguistiques (réceptions et voyages) ; marché annuel ; cours de langues

Public : tout public

Tarif : 12 € d'adhésion

Responsable : Noëlle Champredonde 06 79 03 41 71

Courriel : noelle.mathieu2@yahoo.fr

Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

KARATÉ

Union Sportive Beaumontoise Karaté Do et Arts Martiaux

Activité : enseignement du karaté et disciplines associées par des enseignants formés et diplômés, du débutant au plus confirmé, cours mixtes.

Public : enfants à partir de 3 ans (karaté Shito Ryu) à adultes

Lieu d'activité : Dojo Karaté halle des sports de la Mourette

Jours et horaires :

- Karaté shito ryu, (Laurent Boutouiller), Baby Karaté (3 à 5 ans) : mercredi de 14h à 15h, enfants 6 à

10 ans : mardi et jeudi de 17h30 à 18h30, adolescents 11 à 15 ans : mardi et jeudi de 19h45 à 21h, cours adultes (+ de 16 ans) : mardi et jeudi de 19h45 à 21h.

- Gym Karaté Défense (Christian haure), à partir de 15 ans : mercredi de 19h15 à 21h et dimanche de 10h30 à 12h30.

- Nihon Tai Jitsu / Self-défense (Pierre Alvarez) à partir de 15 ans : lundi de 20h30 à 22h15 et vendredi de 20h à 22h

- Body Karaté (Marie Gaudry) à partir de 15 ans : mercredi de 17h45 à 19h15.

Tarifs :

- shito ryu : Baby karaté : 95 €

- Enfants 6 -10 ans : 130 €

- Adolescents 11-15 ans : 170 €

- Adultes : 220 € (ce tarif donne accès à l'ensemble des disciplines).

- Gym Karaté Défense / Nihon Tai jitsu : 160 € (accès possible aux 2 disciplines).

- Body Karaté : 127 € Les tarifs comprennent l'adhésion au club, la licence fédérale et l'assurance.

Responsables :

Daniel Roche (président)

06 44 07 61 54

ou Carine Mayet (secrétaire)

06 33 33 08 56

Courriel : beaumont.karate@gmail.com

Site Internet :

www.usb.karate.beaumont.free.fr

LUTTE

Association Beaumont Lutte (ABL)

Activité : lutte loisir et lutte compétition

Public : enfants à partir de 5 ans (filles et garçons), adolescents et adultes (femmes et hommes)

Lieu d'activité : salle de combat n°2 de la halle des sports de La Mourette

Jours et horaires : mardi, mercredi,

vendredi de 18h30 à 21h, école de lutte mercredi de 16h30 à 18h

Tarif : de 5 à 13 ans : 80 €

- de 14 à adultes : 90 € adhérents club : 30 € lutte loisir : 80 €

Responsables :

Dominique Pradier (président)

04 73 27 72 74

Pascal Perez (secrétaire)

04 73 93 81 02

Courriel : beaumontlutte@hotmail.fr

MEI HUA ZHUANG

MHZ Beaumont

Activité : pratique du Meihua Zhuang, art martial traditionnel chinois énergétique interne

Public : tout public

Lieu d'activité : Stade municipal Salle de tir à l'arc

Jours et horaires : lundi de 19 h à 21 h 30 et jeudi de 19h30 à 21h30

Tarif :

Adulte : cotisation annuelle 80 €

Responsable : André Grandmaison
04 73 26 69 58

Courriel : mhz.beaumont@gmail.com
andre.g35@orange.fr

Site Internet :

<http://mhzbeaumont.olympie.in>

MOSAÏQUE

Amicale Laïque

Activité : mosaïque

Public : tout public

Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix

Jours et horaires :

vendredi de 14h à 18h30

Tarif : 80 € (+ 15 € d'assurance)

Responsable : Mosa Lydia Valfort
06 71 95 98 31

MUSCULATION , RENFORCEMENT MUSCULAIRE, FORCE ATHLÉTIQUE

BFAM (Beaumont Force Athlétique et Musculation)

Activité : musculation de loisir, renforcement musculaire force

athlétique

Public : tout public à partir de 18 ans et entre 16 et 18 ans, présence d'un représentant légal

Lieu d'activité : stade de l'Artière
Jours et horaires : lundi, samedi et dimanche de 8 h à 21 h, Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 22 h

Tarif :

Beaumontois : 85 € l'année (avec justificatif), extérieurs : 105 € l'année, famille : 72 € l'année (même nom et même adresse, avec justificatif)

Responsable :

Hervé Grandjean 06 89 51 53 71

Courriel : bfam63110@gmail.com

Site Internet : <http://www.bfam.fr>

MUSIQUE

École de Musique Chantecler

Activité : disciplines enseignées : accordéon, alto, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare sèche et guitare électrique et basse, piano, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, formation musicale, technique vocale, chant.

Public : de 5 à 7 ans : éveil musical, chorale enfants mercredi début d'après-midi et samedi matin de 7 à 18 ans : école de musique traditionnelle et pratique d'ensemble et orchestre, adultes : musique d'ensemble et orchestre.

Lieu d'activité :

Maison des Beaumontois

Jours et horaires : variables selon la formation. Formation instrumentale et musicale : du lundi au samedi matin. Différents ensembles sont proposés : clarinette, flûte, trompette, orchestre à cordes et harmonie (le vendredi soir à 18h30)

Responsables : Sylvaine Drouet

- William Ledieu

04 73 26 85 78 / 06 62 72 43 69

Courriel : ecole.musique.chantecler@gmail.com

OSIER - ROTIN

Amicale Laïque

Activité : travail de l'osier et du rotin

Public : adultes

Lieu d'activité :

320 rue Vercingétorix

Jours et horaires :

mardi et jeudi de 14h à 18h

Tarif : 40 € cotisation annuelle

Responsable :

Mme Toucheboeuf 04 73 27 05 77

PARENTS D'ÉLÈVES

Association de Parents d'Élèves Indépendants de Beaumont (APEI)

Activité : représenter les parents et enfants aux conseils de classe et d'école auprès des services municipaux et éducatifs des 5 groupes scolaires de Beaumont

Public : parents d'élèves des écoles primaires et maternelles Jean-Zay et Masage, et du collège Molière de Beaumont

Lieu d'activité : CAB salle Gaspard des Montagnes

Jours et horaires : 2 réunions par trimestre à 20h30 (jours à préciser)

Tarif : cotisation annuelle 7 €

Responsable : Céline Baudry

Courriels :

apei63110@gmail.com

celbaudry@orange.fr

Conseil Local FCPE de Beaumont

Activité : Association de parents d'élèves agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale : Représenter les parents d'élèves scolarisés dans les écoles de la commune (Jean-Zay et Masage) et au collège Molière, participer aux différentes instances des écoles (conseils d'école) et du collège (conseils de classes, conseil d'administration, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.), rencontres et

ASSOCIATIONS

discussions entre parents lors des réunions mensuelles, interlocuteur avec les responsables des collectifs concernés : commune de Beaumont et Conseil départemental du Puy de-Dôme, Direction Académique, Rectorat.

Public : parents d'élèves scolarisés sur la commune : En maternelle et élémentaire (écoles Jean-Zay et Massage), et au collège Molière
Lieu d'activité : réunions à la salle Espace Limagne 21, allée du Parc
Jours et horaires : réunion le 2^e mardi du mois de 20h30 à 22h
Tarif : 10 € (6 € si non imposable avec justificatif déductible des impôts (66%))

Responsable : Anne VIALLEFONT
Courriel : fcpe.beaumont@gmail.com
Site Internet : <http://fcpebeaumont.jimdo.com>
[facebook.com/fcpebeaumont](https://www.facebook.com/fcpebeaumont)

PÊCHE

Société de Pêche "L'Artière" (et de protection du milieu halieutique)

Activité : protection (nettoyages, interventions ponctuelles) du milieu aquatique et pratique de la pêche.

Lieu d'activité : Aubière et Beaumont (vente de carte de pêche de la Fédération du Puy-de-Dôme uniquement via internet)

Jours et horaires : tous les jours de début mars à début septembre

Public : à partir de 10-12 ans et sans limite d'âge

Tarif : carte de pêche à tarifs divers (enfants, conjoints, exemptés, membres actifs, etc.)

Responsable : David Migneau-Dorot 06 08 84 56 74
Courriel : laclermontoiseauvergne@gmail.com

PEINTURE

Les Peintres Beaumontois

Activité : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, acrylique

Public : adultes

Lieu d'activité : 13, allée du Parc (accès avenue de l'Europe)

Jours et horaires : lundi de 13h30 à 17h (huile et acrylique – intervenant bénévole) mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h (coupe des passe-partout), mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (aquarelle - intervenant bénévole), jeudi de 9h à 12h (technique libre) et de 14h à 20h (technique libre), vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (aquarelle - intervenant bénévole)

Tarif : cotisation annuelle 20 €

Responsables : Jean-François Malecki 04 73 26 66 78 ou 06 62 74 01 13 ou Mme Blanc 04 73 26 90 16

Courriel : jmalecki@wanadoo.fr

Site internet : <http://peintresbeaumontois.wix.com/artistes>

PEINTURE / PEINTURE SUR VERRE / CRÉATION DE BIJOUX / DESSIN

Amicale Laïque L'atelier de Marie

Activité : peinture – peinture sur verre – création de bijoux - dessin

Public : tout public

Lieu d'activité :

320 rue Vercingétorix

Jours et horaires : lundi, mardi et mercredi de 14 h à 18 h

Tarif : 150 € l'année

Responsable : Marie Bayle 06 21 58 55 96

Courriel : mariebayle@sfr.fr

PEINTURE SUR SOIE

GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adolescents et adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut

Jours et horaires :

lundi de 16h30 à 20h30

Tarif : adhésion 15 € par an + participation aux frais

28 €/trimestre
Responsable : Mme Fernandez 06 32 52 32 16

PÉTANQUE

USB Pétanque

Activité : pétanque

Public : tout public (7 à 77 ans)

Lieu d'activité :

320, rue Vercingétorix

Jours et horaires : du lundi au samedi, de 15h à 20h

Tarif : 35 € la licence

20€ carte membre honoraire
Responsable : Jean-Michel Cousse-rand (président) 06 73 25 11 95

PHILATÉLIE

Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne (APCA)

Activité : faciliter les échanges de connaissances entre les collectionneurs de timbres-poste et autres objets postaux par le biais de réunions périodiques, l'organisation d'expositions et la mise à disposition de divers services (bibliothèque, conseils, achats à tarifs préférentiels,...). Organisation d'un salon multicollecion à Beaumont en mai.

Public : tout public

Lieu d'activité : 2^e étage du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires : permanence tous les jeudis de 10h à 11h au CAB salle G. Reisch, 23, rue René-Brut et réunions mensuelles le 1^{er}

dimanche du mois à la Galipote à Beaumont.

Tarif : cotisation annuelle 24 €

Responsable :

Michel Bauer 06 37 82 36 59

Courriel :

micheljoellebauer@hotmail.com

Site Internet :

www.apca63.com

RANDONNÉES

Beaumont Balades et Découvertes

Activité : balades à pied, parfois visites de sites, de monuments

Public : tout public

Jours et horaires : petites randonnées d'environ 10 kms tous les jeudis après-midi et 2 balades par mois les dimanches, suivant calendrier communiqué aux adhérents

Tarif : cotisation annuelle 15 € par personne (gratuit pour les moins de 18 ans)

Responsables :

François Aussize 04 73 26 80 58
Gérard Mage 04 73 28 14 22
ou 06 33 54 64 32

RELIURE

GATEC

(Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires : mercredi 14h/18h

Tarif : cotisation 15 € et participation aux frais 30 €/an

Responsable :

Anne Peyre 04 73 39 27 15

RUGBY

Racing Club Beaumontois

Activité : rugby

Public : de 8 à 40 ans (et plus)

Lieu d'activité :

Stade de La Mourette

Jours et horaires : Entente avec le club de Romagnat pour l'école de rugby et les jeunes.

- Entraînements mercredi de 14h à 21h et vendredi de 17h à 21h

- Matches samedi ou dimanche (selon catégories)

Tarif : licence de 100 € à 165 € selon catégorie

Responsable :

club 04 73 23 76 32 Didier Monzat (président) 06 87 06 72 33

Courriel :

racingclubbeaumontois@orange.fr

Volcanic Touch Rugby

Activité : pratique du touch rugby en loisir et en compétition

Public : jeunes garçons et filles à partir de 11 ans et adultes hommes et femmes

Lieu d'activité :

Stade de La Mourette

Jours et horaires :

groupe « confirmés » lundi et jeudi de 19h à 21h - groupe « débutants » jeudi de 19h à 21h Groupes « jeunes » (de 11 à 15 ans) jeudi de 18h30 à 19h30

Tarif : 70 € adultes et 50 € Jeunes et étudiants

Responsable :

Xavier Nicolle 06 64 93 42 98

Courriel :

volcanictouchrugby@gmail.com

Facebook : Volcanic Touch

SCOUTISME

Scouts et Guides de France Groupe Arverne

Activité : découverte et acquisition de compétences créatives, savoirs techniques... ; éducation au choix démocratique ; apprentissage de l'organisation ; partage des responsabilités...

Public : jeunes de 6 à 20 ans et les animateurs bénévoles (20-25 ans) formés BAFA

Jours et horaires :

réunions le samedi après-midi (1 semaine sur 3) ou weekend (1 par trimestre)

Tarif : adhésion en fonction du quotient familial, contacter le groupe

Responsable : Philippe Gioani, responsable du groupe SGDF Arverne (Aubière - Beaumont - Romagnat) 06 75 20 55 26
Sites Internet : www.sgdf.fr
<http://blogs.sgdf.fr/arverne>

SOCIAL - CULTUREL GEM des Dômes

Activité : activités manuelles, jeux de société, sorties culturelles, cinéma, balades et baignade... tout type d'activités peut être envisagé

Public : adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation d'isolement

Lieu d'activité : local situé 4e impasse Alexandre Varenne (au fond de l'impasse à droite). Activités proposées à Beaumont et à l'extérieur.

Tarif : cotisation annuelle 10 €

Responsables : 04 73 93 73 80 (animatrices)

Courriel : gemclermont@orange.fr

Site internet : www.gemdesdomes.com

SOUTIEN - SOLIDARITÉ Les p'tits Courageux

Activité : association d'aide aux enfants porteurs de faciocraniosténose syndromique

Public : tout public

Tarif : adhésion à l'association : 10 € minimum - don déductible à 66% des impôts

Responsable : Laëtitia Dos Reis Graca, présidente 06 82 10 79 91

Courriel : lespetitscourageux@voila.fr

Site internet : www.lespetitscourageux.net

TAI -CHI-CHUAN

Association Beaumontoise

de Tai Jiquan
Public : adultes
Lieu d'activité :
 halle des sports de La Mourette
Jours et horaires : lundi de
 18h45 à 20h45 et samedi de 10h
 à 12h
Responsables :
 Paule Étienne 06 82 90 19 66
 Dominique Cassel 06 03 63 73 66
Courriel :
 christian.etienne63@orange.fr

TAROT

Le Tarot Club des Volcans

Public : tout public
Lieu d'activité :
 Espace Limagne, 21 allée du Parc
Jours et horaires :
 mercredi à 14h et vendredi à 20h
Tarif : cotisation annuelle de 10 €
Responsable :
 Didier Réol 06 65 63 23 73
Courriel : didier.reol@bbox.fr
Site : www.tarotdesvolcans.com

TENNIS

TCB (Tennis club de Beaumont)

Activité :
 tennis loisir et compétition
Public : enfants à partir de 5 ans
 et adultes
Lieu d'activité :
 Stade de l'Artière et stade de La
 Mourette (un court couvert + trois
 courts extérieurs) Jours et horaires
 et tarifs : consulter l'association
Responsables :
 club 04 73 27 57 71 ou
 Lionel Lasset (École de Tennis)
 06 64 12 54 29
Courriel :
 tennisbeaumont@free.fr
Site Internet :
 http://tennisbeaumont.fr

THÉÂTRE

THEMAQ (GATEC)

Public : enfants de 4 à 10 ans et
 adultes
Lieu d'activité :
 espace Daupeyroux
Jours et horaires :
 adultes : lundi de 20 h à 22 h 45 et
 jeudi de 20 h 30 à 22 h 45 ,
 enfants : mercredi de 17 h à 18 h
 de septembre à juin en dehors des
 vacances scolaires
Tarif : 150 € par an
Responsable :
 Anne Lemaître 06 64 21 08 65
Courriel :
 valerie.kuzmiak@gmail.com

TIR À L'ARC

Première compagnie d'archers d'Auvergne

Activité : tir à l'arc de loisir
Public :
 tout public à partir de 12 ans
Lieu d'activité : complexe sportif
 de l'Artière (tir en salle et tir
 extérieur)
Jours et horaires : lundi de 16h
 à 19h30, mardi et mercredi de
 16h à 21h30, jeudi de 16h à 19h
 30, vendredi de 16h à 21h30 et
 samedi de 14h à 18h (initiation
 et perfectionnement)
Tarif : cotisation annuelle 25 €
 avec prêt de matériel
Responsable : Dominique Besson
 06 88 20 27 05
Courriel :
 besson.dominique3@wanadoo. fr

TRAVAIL DE L'OBJET

Amicale Laïque

Activité : création d'objets avec
 du papier, du carton...
Public : adultes
Lieu d'activité :
 320 rue Vercingétorix

Jours et horaires :

jeudi de 14h à 19h
Tarif : à voir à l'inscription
Responsable : Mosa Lydia Valfort
 06 71 95 98 31

VACANCES ET LOISIRS

ALSH de Beaumont

Activité : centre de loisirs les
 mercredis après-midi et vacances
 scolaires
Public : enfants de 4 à 14 ans
Lieu d'activité : école Jean Zay
Jours et horaires : permanences
 pour inscriptions du lundi au
 vendredi de 14h à 18h
Tarif : voir avec l'association
Responsable : Pascal Bulidon
 04 73 15 15 94 ou 06 85 14 42 77
Courriel : ufobeumont@free.fr

le répertoire des professionnels

ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNÉES

Patrick Mougel
 06 62 72 76 01
 mougel.patrick@wanadoo.fr

ADMINISTRATION SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

**Circonscription Action
Médico-Sociale**
 30, chemin du Mas
 04 73 15 06 70

AIDE À DOMICILE

AAD63
 4 avenue du Mont Dore
 09 83 21 97 81
 contact@aad63.fr

ALARMES ET SURVEILLANCE

Auvergne Alarme automatisme
 24, rue Alexandre Varenne
 06 70 17 41 35
 aaa63@hotmail.fr

Confort Sécurité

Philippe Trimolet
 3 place Croix Neuve
 04 73 26 67 62 / 06 63 74 52 69

AMBULANCE

Alliance Ambulance 63
 43 rue du 11 Novembre
 04 73 45 18 45

Arnaud Ambulance

6 rue Lavoisier
 04 73 15 33 15

ANIMALERIE

Botanic
 Rue du Sou
 04 73 15 07 90

AQUARIUM ET VIVIERS

Terraqu@
 B&J Deprele
 5 place de la Croix Neuve
 06 30 58 96 20

ARCHITECTE EXPERTISE, DIAGNOSTIC IMMO

Basset et Associés
 30 avenue maréchal Leclerc
 04 73 30 09 09
 www.ba-diagnostics.fr

ARCHITECTES ET AGRÉÉS EN ARCHITECTURE

ARCHIDISTEC
 10 rue du Beau Rochas
 04 73 28 01 01

Laurent Dumas

1 impasse du Matharet
 04 73 26 68 83

Philippe Tereygeol

19, rue de Metz
 06 08 83 59 04

Cabinet Architectes

**Françoise Coudert
Nicolas Knegenevitch**
 6 impasse Saint Guillaume
 04 73 34 34 13

ASSURANCE

ALLIANZ
 Manuel Peixoto
 16 rue de l'Hôtel de Ville
 04 73 27 40 81
 h96381@agents.allianz.fr

AXA

Lucas Bullo
 06 60 33 40 79
 lucas.bullo@axa.fr

ASSURANCE PROFESSIONNELS

**Assurance Courtage Dupuis
Jean-Yves Dupuis**
 34 avenue du Maréchal Leclerc
 04 73 34 17 58
 www.assurances-courtage-dupuis.fr

AUDIOPROTHÉSISTES

Solusions
 10 bis avenue du Mont Dore
 04 73 26 20 29

AUTO-ÉCOLE

CER Les Dômes
 32 rue Nationale
 04 73 27 06 99

BANQUES

Banque Nuger
 1 rue de l'Hôtel de Ville
 04 73 15 10 40

Banque Populaire du Massif Central

10 avenue du Maréchal Leclerc
 04 73 44 23 07

Caisse d'Épargne

5 avenue du Maréchal Leclerc
 04 73 34 97 00

Crédit Agricole

Centre commercial le Grand
 Champ
 04 73 74 43 59

Crédit Mutuel

8 avenue du Maréchal Leclerc
 04 73 29 31 80

LCL

2 avenue du Mont-Dore
 04 73 15 10 91

PROFESSIONNELS

BANQUES (suite)

Société Générale
Rue de l'Hotel de Ville
04 73 26 65 32

BAR, SNACK, TABAC

Bar Snack L'Estancia
59 avenue du Mont-Dore
04 73 26 74 78
06 07 38 71 61

BOUCHERIES, CHARCUTERIES

Jean-Pierre Martial
46 avenue du Mont-Dore
04 73 26 68 63

La Belle Rouge SARL Lallart

59 bis rue Nationale
04 73 26 75 72
boucherielallart@bbox.fr

BOULANGERIES, PÂTISSERIES

Jarrige
23 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 93 19 62

Le fournil de la Châtaigneraie

45, avenue du Mont-Dore
04 73 27 61 68

Le Palais Gourmand

160, rue Niepce
04 73 14 51 27

BRICOLAGE, OUTILLAGE, DÉCORATION POUR LA MAISON

Bricorama
Pôle commercial Champs
Madame
Parking Auchan
04 73 19 90 15

BROCANTE

Jacques Archer
12 rue Beau de Rochas
04 73 27 60 90

CAFÉ, TABAC, PRESSE

Café, Tabac, Presse L'Excuse
78 rue Nationale
09 65 16 90 16

CAFÉS, BARS, BRASSERIES, RESTAURANTS

Bar Restaurant Le Nautic
2 place du Parc
04 73 27 43 18

Bar Restaurant Les Glycines

31 rue de la Victoire
04 73 26 74 58

Le Bistrot La Brocante

20 rue du Grand Champ
04 73 14 06 49

Le Beau Mont

30 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 74 23

CARRELAGE, DALLAGE (vente, pose, traitement)

Patrick De Rosa
04 73 26 93 03

CARROSSERIE ET GARAGE AUTOMOBILE

Garage Chanabaud
Laurent Tournaire
11 rue Denis Papin
04 73 26 79 48

CARTES POSTALES ÉDITIONS

Jean-Claude Bernard
206 rue du Montant
04 73 26 68 32

Editions Debaisieux
Impasse Henri Becquerel
04 73 27 43 00

CHAMBRE D'HÔTES

Nadia Montrieul
221 rue de l'Avé Maria
06 84 35 28 64
nadiamontrieul@gmail.com

"Clos Beaumont" Christine De Laroussilhe

15, rue René Brut
04 73 26 32 52 / 06 18 29 87 22
closbeaumont@gmail.com

"Couette et café"

Elisabeth THIEBAUT
345 rue de Montpoly
04 73 26 63 35
06 80 42 67 38
babar63@hotmail.com

CHARPENTE BOIS

Charpente Bois EURL Lopez
Antonio LOPEZ
11 rue Pourliat
04 73 27 14 07

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Frédéric Dabertrand
21 rue Georges Charmeil
06 46 53 59 81
frederic.dabertrand@gmail.com

Jean-Luc Maisonrouge

12 rue Georges Charmeil
04 73 27 93 49
06 61 88 08 51

CHAUFFAGE (dépannage, entretien)

Gaz Technique
1 rue Gaspard Monge
04 73 27 43 04

CHAUFFAGE (vente, installation)

SARL Brunet
26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

CLIMATISATION

Gti Energie
95 avenue du Mont Dore
07 60 36 26 79

IB Electricque

253, rue de l'Avé Maria
06 72 94 62 11

COIFFEURS

Ciné Coiff
30 avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 24

Coiffure Elisabeth

101, route d'Aubièrre
04 73 27 75 78

Coiffure Jacques Alexis

ZAC Champ Madame
Rue des Frères Lumière
04 73 15 40 52

De Mèche avec vous

1 place du Parc
04 73 27 62 40

Enzzo Coiffure

4, avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 75 25

FB Salon

20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 99

Marvin Concept

3 place du Parc
04 73 26 75 73

COIFFEURS À DOMICILE

Sakura Coiffure
06 95 98 24 41
sakura.coiffure@outlook.fr
www.sakura-coiffure.fr

PROFESSIONNELS

COMMERCE SUR LE MARCHÉ (confection)

Pierre Garmy
40 rue Gambetta
04 73 93 79 82

COMMUNICATION ET MARKETING

Kinic
15, rue d'Alsace
04 73 28 10 88
07 78 26 50 83
contact@kinic.fr

CONSEIL ET ETUDES EN ORGANISATION ET GESTION

Union Régionale des Scops
10 rue Henri Becquerel
04 73 26 20 37
scopauvergne@scop.coop

COURTAGE ASSURANCE

Courtage Dupuis
34 avenue du Marechal Leclerc
04 73 17 34 58

COUTURE

Domes Pressing
Place du Parc
Centre commercial du Masage
04 73 26 57 68

COUTURIERE RETOUCHEUSE

Cous'Humain
Leslie Leonardi
5 rue Guynemer
06 51 73 86 26

Couture, Retouches, Broderies numériques

Nadège Parant
6 avenue du Mont Dore
06 88 90 68 39
nadegeparant63@gmail.com
www.nadege-parant.fr

COUVERTURE, PLOMBERIE, ZINGUERIE

SARL LOPEZ
11 rue du Pourliat
04 73 27 14 07

CRÉATION AUDIOVISUELLE

The Walking Box
3 rue Croix des Liondards
06 98 83 03 19
contact@thewalkingbox.com
www.thewalkingbox.com

CRÈCHE

Les Malicieux des Têtes
163, rue des Têtes
préinscription sur www.grandir.com

Les Malicieux de Lepetit

1 impasse du Docteur Lepetit
préinscription sur www.grandir.com

CYCLES ENTRETIEN

JP Fourches
23 rue Galilée
06 03 69 52 09
contact@jpfourches.fr

DÉMOLITION, TERRASSEMENT

Jean Pourreyron
13 rue des Acacias
04 73 28 32 03
pourreyron@orange.fr
Techni Coupe
ZAC de l'Artière
rue Gaspard Monge
04 73 26 04 30
technicoupe2@orange.fr

DENTISTES

Annabelle Bacquet-Mabru
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 67 63

PROFESSIONNELS

DENTISTES (suite)

Philippe Cazenave
Bastien Meunier
Amalia Kedber
Marie-Laure Pic

8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

Myriam Claud

1 avenue de l'Europe
04 73 27 18 79

Alain Laurent

6 place du Parc
04 73 26 18 96

Isabelle Laurent-Delarue

Clément Lombrici
Delphine Tournayre
Laurent Tournayre

58 avenue du Mont-Dore
04 73 27 33 15

Thibault Martin

6 place du Parc
04 73 26 18 96

DESIGNER

François Petiard

15, rue d'Alsace
06 60 68 29 29
francois.petiard@orange.fr

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

AUDITIMMO

Frédéric Merle

25 rue Vercingétorix
09 81 74 88 30 / 06 81 26 42 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

AURELEC

rue Gaspard Monge
04 73 26 28 58

Elec services

Thierry Nouailhetas
225 route de Romagnat
04 73 27 37 37

IB Electricque

253, rue de l'Ave Maria
06 72 94 62 11

ADR Energie

Daniel Da Rocha
10 bis chemin Près de la Roche
06 87 16 97 84

Yves Arnaud

6, rue Beau de Rochas
04 73 27 47 78

Gilles Barbosa

15, rue d'Alsace
09 54 25 11 18

ACS-E

120, avenue du Mont Dore
06 81 92 66 30

Albert-René Plantin

15 rue Paul Clément
04 73 35 56 22

ENREGISTREMENT SONORE

Palissy Production

06 71 72 05 63
studiopalissy@sfr.fr
www.studiopalissy.fr

ENTRETIEN, RÉPARATION AUTOMOBILE

Garage VAGAU

Frédéric Laurent
Chemin Champ Madame
06 09 31 29 29

ESTHÉTIQUE À DOMICILE

Beauty by Julie

236 rue des Noyers
06 26 48 19 35

EXPERT COMPTABLE

Cabinet Exium

34, avenue du maréchal Leclerc
04 73 93 49 41

Hedieu D&P

7 rue Beau de Rochas
04 73 15 17 77

FABRICATION DE CYCLES

Victoire Cycles (MVM)

49 rue Victor Hugo
04 73 92 83 65
www.victoire-cycles.com

FLEURISTES

ARUM

4, avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 48

Botanic

Rue du Sou
04 73 15 07 90

MARCHE AUX FLEURS

359 route de Romagnat
04 73 26 66 42

FORMATION PROFESSIONNELLE

AFPA

16 rue Vercingétorix
Numéro unique *3936

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Auvergne Provence

269 route d'Aubière
rond-point du Pourliat
04 73 26 43 03

FUMISTERIE INDUSTRIELLE

Profuma

2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

GARAGE AUTOMOBILES

Garage Beaumont Automobiles

104 rue Nationale
04 73 27 76 57
beaumont.automobiles@cgsi.eu

PROFESSIONNELS

Cardiologie -

Maladie des Vaisseaux
I. Robin

Chirurgie de la Face

C. Bitonti

Chirurgie Maxillo Faciale et Implantaire - Stomatologie

J. Teitelbaum - A. Bouchet

Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

F. Malpuech - C. Bitonti -
C. Irthum

Gynécologie-Obstétrique - Chirurgie Gynécologique - Stérilité - FIV

J.V. Deffarges - M. Fernandez -
E. Lagrange - A. Safi -
F.N. Masson - J.L. Meyer -
S. Chabrand - B.Vidal - F.Délinière
- M.C. Anton-Bousquet -
F. Alexandre - M.A. Messieux -
A. Philippe - A. Carassou-Maillan
- C. Ballester-Grobost

Kinésithérapie

J. Darmon - S. Draber - P. Paul
- C. Poissonnier - O. Roy -
E. Delmas

Ergothérapeute

M. Didat

Laboratoire d'Anatomo-Pathologie

C. Desplechain - H. Egloff -
F. Franck - M. Mosnier -
M. Richard-Coulet

Laboratoire d'Analyses Médicales

B. Keppi - S. Lochu -
H. Ouchchnane - S. Roux

Chirurgie digestive et viscérale - Chirurgie de l'Obésité

J. Bousquet - G. Martin

"Urgence Main"

B. Bouillet - J.B. Cassio -
S. Charbonnel - J.M. Claise -
F. Lecomte - F. Medrykowski -
P. Métais - J. D. Stussi

Chirurgie génito-urinaire - Urologie Adulte et Infantile Andrologie - Urodynamique

M. Atger - Ph. Francannet -
Ph. Leprisé - B. Long -
L. Savareux - R. Guyot

Pédiatrie

R. Deliège - D. Kalendarov -
F. Meyer-Aligon

Chirurgie vasculaire

Th. Therre - G. Couchet -
C. Carrières-Couchet

Médecine vasculaire, angiologie, phlébologie

J-S Doly - A. Guerin-Batiste -
C. Tejedor

Chirurgie Orthopédique et Traumatologique

C. Casin - Th. Chatenet -
E. Lamglait - E. Peronne -
W. Van Hille- F. Batisse

Chirurgie

**Oto-Rhino-Laryngologie -
Chirurgie Cervico-faciale -
Dépistage de la Surdité**

N. Bouchabake

Chirurgie

Oto-Rhino-Laryngologie

S. Laurent-Mom - R. Pastourel -
Y. Pavier

Proctologie (Endoscopie digestive)

A. Achim - C. Bonny -
O. Coatmeur - A. Rancé

PRATICIENS DE L'HÔPITAL PRIVÉ LA CHÂTAIGNERAIE (suite)

Radiologie générale et vasculaire - Échographie - Scanner - Angiographie numérisée

M. Alexandre - D. Da Ines - M. Fontarensky - B. de Fraissinette V. Lannareix - H. Lazaar - F. Lecomte - E. Lipiecka - F. Malinaud - A. Roche - J. Rouanet - D. Rouanet - C. Reynier - A.C. Souteyrand

Ophtalmologie

J-M Menerath, J-B Deriot, E. Albertini, J-M Allard, N. Rouher, G. Souteyrand, N. Bonnin, F. Farguette, F. Rossi, E. Daniel, J-F Greze, F. Pilon, J-E Dussillol, R. Jerbi, D. Miallier- N. Bonnin- M. Passemard

Dentiste

B. Pizzetta - F.M. Dutour

Médecine polyvalente et gériatrique

C. Rousson - A. Raison - G. Ducher

Psychiatre

C. Plasse

HYPNOSE

Bienveillance 63 Marie-Pierre GIRARD

Patricienne et formatrice en hypnose ericksonienne générative 109, avenue du Mont Dore 06 89 56 80 52 www.bienveillance63.fr

HYPNOTHERAPIE, SOPHROLOGIE ET TCC (thérapie cognitivo-comportementale)

Nolwenn Dréno
47, avenue du Mont Dore

ILLUSTRATEUR

Julien Bringer
40, rue Apollinaire
06 62 47 01 48
julienbringer@hotmail.fr

IMMOBILIER (agences)

Agence Immobilière E.I.D.
1 pl Verdun
04 73 28 47 58
beaumont@eidimmobilier.fr

PRO IMMO Transactions

Nicolas ROUX
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 50 10
pro.immo@club-internet.fr

INFIRMIERS (soins à domicile)

Cabinet infirmier du Mont Dore Malvina Chambas Floriane Courtines
109, avenue du Mont-Dore
06 61 91 61 55

Cabinet infirmier

Sophie Alonso-Jorge
04 73 26 66 64 / 06 82 01 82 16
Emmanuelle Auriche
04 73 26 66 64 / 06 08 36 96 63
205 rue Vercingétorix

Cabinet infirmier

Agnès Andan Amandine Dasilva
14 place Saint Pierre
06 64 12 00 55
cabinetinfirmiersaintpierre@gmail.com

Cabinet infirmier

Laëtitia Antomarchi
07 84 14 53 75
Aurélien Juillard
07 84 50 58 26
20 ter, rue René Brut

Cabinet infirmier

Florent Girardeau Etienne Guillemard Hervé Vachelard
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 44 88 04 / 06 08 43 36 03
cabinet-infirmier63110@orange.fr

Mélanie Brunet

9 rue Alexandre Varenne
06 75 02 71 50

Sophie Chauvel

9 rue Alexandre Varenne
06 84 50 99 74

Coralie Giat

64 rue Nationale
04 73 90 53 54 / 07 84 14 53 75

Anne-Cécile Kauffmann

28 rue de Ceyrat
04 73 93 20 10

INFORMATIQUE (vente de matériels liés à l'informatique, multimédias, réseaux, télécommunications, sites internet, formations, réparation et prestations de services)

Sasu Capinfomat
1 impasse Pierre Corneille
04 73 274 371 / 07 68 335 935
olivier@capinfomat.com

INGÉNIERIE, BUREAUX D'ÉTUDES

Charles ROSSIGNOL
2 rue de la Paix
04 73 14 85 50

Distec

10 rue du Beau Rochas
04 73 28 01 01

EUCLID Ingénierie

10 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 60

INSTITUT DE BEAUTÉ

Institut 5 Sens
53 avenue du Mont Dore
04 73 26 45 02

Institut Belle en Secret

22 avenue du Marechal Leclerc
06 14 68 00 98

Ma Parenthèse Institut

11, rue de l'Hôtel de Ville
04 73 91 88 53
sandrine.desmytter@sfr.fr

Une Douce Heure

place du Parc
centre commercial du Masage
04 73 26 86 72

JARDINERIE, VÉGÉTAUX

Botanic

Rue du Sou
04 73 15 07 90

LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Laboratoire d'analyses médicales

Bioval
3 place Verdun
04 73 28 83 83

Laboratoire Gen-Bio

de la Châtaigneraie
rue de la Châtaigneraie
04 73 15 06 06

LAVAGE DE VÉHICULES

Clean Europe

30, Rue du Mas
04 73 27 34 69

LAVERIES, PRESSING

Pressing des Volcans

1 rue du Grand Champ
04 73 26 64 71

LOCATION DE BENNES

Auverbenne

10 rue Gaspard Monge
04 73 28 00 42
auverbenne2@orange.fr

LOCATION DE LINGE ET D'ARTICLES TEXTILES, ENTRETIEN

Initial BTB

rue Henri Becquerel
04 73 41 31 21

LOCATION DE SALLES

Moulin des dames

1 rue Barbier d'Aubrée
06 71 77 11 72

MAÇONNERIE

Batirui

1130 route Romagnat
09 83 75 82 84 / 06 58 63 07 79

Entreprise de Construction Duguait

7 rue Barbier Daubrée

René Chapad

28 rue du 11 Novembre
04 73 28 46 45

Simon Militon

350 rue Clément ADER
09 84 22 78 73

P.B Construction / PB Forage

13 rue Gaspard Monge
ZAC de l'Artière
04 73 26 81 29

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les petits malins

30 A, rue des Liondards
04 43 57 72 28

MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

Les Charmilles

385 rue du Montant
04 73 26 51 49
lescharmilles@mutualiste63.org

MAISONS INDIVIDUELLES (construction ossature bois)

Constructions Espinasse

1000 Route de Romagnat
04 73 26 42 42

MAÎTRISE D'ŒUVRE - CONSTRUCTION MAISONS INDIVIDUELLES

Créaxia

34, avenue du Maréchal Leclerc
04 73 30 19 01
contact@creaxia63.fr
www.creaxia63.fr

MANUCURE

04 73 27 37 66 / 06 78 19 38 85

MAQUILLEUSE À DOMICILE

Sandra Bigner

1 impasse de l'ORTF
06 47 07 18 44
bignersandra@gmail.fr
www.bignersandra.com

MARBRERIE FUNÉRAIRE

Pompes Funèbres Dabrigeon

15 rue Jules Vernes
04 73 28 84 84

Pompes Funèbres Roc'Eclerc

330, avenue du Parc
04 73 27 20 00

MASSEURS, KINÉSITHÉRAPEUTES

Jimmy Antunes

Anne-Catherine Birlouet Sylvain Portal
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

**MASSEURS,
KINÉSITHÉRAPEUTES
(suite)**

Brice Aubry
Florence Aubry
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

Raphaël Lepresle
Arnaud Rivallier
Béatrice Reynaud
2 bis, rue de la Châtaigneraie
04 73 20 26 09

Michel Magne
6 rue d'Alsace
04 73 26 76 59

Célia Prompt Courbes
Anne Pariset Coustet
Christophe Desboulletz
Julie Gervais
Jean-Michel Paquet
Anne-Céline Rodet
Pauline Viallemonteil
3 place des Droits de l'Homme
04 13 26 45 69

Annie Lemaitre-Brebion
32 rue Antoine Maradeix
04 73 28 21 64

MASTERING, MIXAGE

BASALTE STUDIO
81 ter rue Jean Noëllet
09 51 21 60 64 / 06 69 26 08 72
info@basalte-studio.com

**MÉCANIQUE ET OUTILLAGE
DE PRÉCISION**

SAMI
14 rue Lavoisier
04 73 26 44 97

**MÉDECIN : MÉDECINE
ENDOCRINOLOGUE**

Laurence Martel Couderc
20 bis rue René Brut
04 73 28 24 97

**MÉDECIN : MÉDECINE
GÉNÉRALE ORIENTATION
HOMÉOPATHIE**

Jean-Paul CHASSAGNE
9 rue du Commerce
04 73 26 89 89

MÉDECIN DU TRAVAIL

AIST
Zac Champ Madame
Impasse Jules Verne
04 73 27 50 16

**MÉDECINS : MÉDECINE
GÉNÉRALE**

Isabelle Barthelemy
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 44 54

Georges Besset
Mathieu Dubois
Aurélié Gerard
Francis Guittard
3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

Laurent Catilina
16 rue du Grand Champ
04 73 26 74 82

Pascal Hirsch
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 22 07

Jean-Marie Léon
Alain Marty
6 place du Parc
04 73 26 46 24

**MÉDECINS : MÉDECINE
GÉNÉRALE ORIENTATION
OSTÉOPATHIE**

Fabien Chauveau
53, rue Noyers
04 73 26 67 19

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Fermeture Confort
1000 Route de Romagnat
04 73 23 12 12

**MENUISERIE PVC -
VOLETS ROULANTS**

Menuiserie PVC
Alain Amagat
123bis rue Nationale
04 73 27 03 03 / 06 08 32 75 32
alain.amagat@dbmail.com

**MENUISERIE, PVC
ALUMINIUM**

Jean-François Imbaud
12, rue saint Verny
04 73 28 12 67

**MONITEUR ESCALADE,
CANYON**

Philippe Bayle
40 rue du 11 Novembre
06 83 20 23 13

NATUROPATHE

Denise Butler
26 rue du Montant
06 65 32 80 83

Jacqueline Pridigat
1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 69 46 92
www.bienetre-naturopathie.com

**NETTOYAGE
(entreprises)**

Giraud Nett
296 chemin Bernard Maître
04 73 26 94 43

HEI Agence Auvergne CMR
655 avenue de l'Europe
04 73 44 92 92

SEADA Nettoyage
route de Boisséjour
(04) 73 28 08 23

NETTOYAGE INDUSTRIEL

AMVM Nettoyage
06 73 40 78 77
sylvainhonold63@gmail.com
a,m,v,m63@orange.fr

NOTAIRES

**SCP Catherine Battut-Depaux,
Marie-Christine Battut-Borde,
Philippe-Jean Gougeon et Emilie
Gounel-Grail.**
50 rue Gambetta
04 73 26 72 30

Elisabeth Lopes-Depierre
5 Rue Henri Becquerel
ZA de l'Artière
04 73 90 42 61
elisabeth.lopes-depierre@notaires.fr

OPTICIEN LUNETIER

Optic Grand Champ
Centre Commercial Grand Champ
04 73 26 94 64
opticgrandchamp@free.fr

ORTHODONTISTE

Laurent FAUCHER
40 rue du Montant
04 73 15 32 32

ORTHOPHONISTES

Christophe Bernard
ZA de l'Artière
18 rue Barbier Daubrée
04 73 54 34 99 / 06 31 02 82 98

OSTÉOPATHES

Brice Aubry
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

Fabien Chauveau
53, rue Noyers
04 73 26 67 19

Raphaël Lepresle
2 bis, rue de la Châtaigneraie
04 73 20 26 09

Aurélié Courtier

5 rue du Commerce
04 73 93 10 37

Jean-Michel Paquet
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

Sylvain Portal
2 allée du Parc
04 73 26 91 50

PAYSAGISTES CONSEILS

Jardins & Dépendances
83 rue Irène et Marie Curie
04 73 26 24 52
paysages@jardins-dependances.fr
www.jardins-dependances.fr

PÉDICURES - PODOLOGUES

Josselin Ridao
Mathilde Bertin-Cariou
Prescillia Jauffred
9 rue Alexandre Varenne
04 73 93 37 65

PEINTURE, REVÊTEMENT

AS TRAVAUX
11 rue Porte Réale
06 25 42 21 48
j.soares71@hotmail.fr

Michel Gatt
route d'Aubièrre
06 62 38 48 33

Yves Manry
7 rue Robert Noël
04 73 93 23 71

Jérôme Rasteiro
6, rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 84 60

SARF
5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78
sarf.sas@wanadoo.fr

PHARMACIE

Pharmacie Brun-Bourotte
20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 55

**Pharmacie de la
Châtaigneraie**
43 avenue du Mont-Dore
04 73 26 75 05

Pharmacie Martin-Mounier
4, avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 75 26

Pharmacie Pouyet-Poulet
centre commercial du Masage
04 73 26 08 69

**PIÈCES DÉTACHÉES,
AUTOMOBILES**

Mario Barreto
6 bis rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 82 47

PIZZERIAS

La Tarterie de Venise
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 32 45

Le P'tit Nice Pizzeria
2 rue de la Châtaigneraie
04 73 26 82 31

Roberto Pizza
5, place du Parc
04 73 92 18 78

PLAQUISTES

A.C Placo Aménagement
rue Guynemer
06 50 67 42 20
ac.placo.amenagement@gmail.com

Plâtrier peintre
Carlos Freitas
13 rue Roland Garros
06 63 81 14 82

PROFESSIONNELS

PLAQUISTES (suite)

Pegeon Fils
4 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 17

SARF

5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78
sarf.sas@wanadoo.fr

PLOMBIERS

À l'eau plombier
5 bis, rue Barbier Daubrée
04 73 42 97 23

SARL Brunet

26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

PNEUS, VENTE, MONTAGE

Besain Pneus
rue Jules Vernes
04 73 44 25 25

POMPES FUNEBRES

Pompes Funèbres Dabrigéon
60 rue Jules Vernes
04 73 28 84 84

Pompes Funèbres Roc'Eclerc

330, avenue du Parc
04 73 27 20 00

POSTE

La Poste
1 avenue du Mont-Dore
04 73 15 01 80

PROTHÉSISTES DENTAIRES

Dômes Dentaire
Rue Gaspard Monge
04 73 26 79 27

PSYCHOLOGUE, PRATICIENNE EMDR, HYPNOTHÉRAPEUTE

Psychologue
Martine Lacroix
24 rue Saint Verny
06 71 18 10 36

PSYCHOLOGUES, PSYCHOTHÉRAPEUTES

Institut de Gestalt-thérapie d'Auvergne
15 rue Gambetta
04 73 93 70 44

Pascale Gérard

15 rue Gambetta
04 73 93 11 36

PUBLICITÉ - INTERNET

Acrostiche
33 rue Matussat
04 73 44 18 18
06 07 85 35 69

RAMONAGE

Profuma
2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

RÉCUPÉRATION, TRAITEMENT FER ET MÉTAUX

Dimitri Dettinger
Impasse Sophie Germain
06 11 20 05 39 / 06 84 55 65 71

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Agessa
449 avenue du Parc
04 73 44 11 00

RÉNOVATION DOMESTIQUE

Michel Multi-Travaux
9 rue porte Réale
06 30 80 32 58
MMT63110@gmail.com

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

Stéphane Claude
38, rue de Metz
06 37 17 09 70

RESTAURATION RAPIDE

Crousti Pain
route d'Aubièrre
04 73 27 64 20

L'emporté du midi

43, route Nationale
04 73 27 72 90

Mac Donald's

Rue des Frères Lumière
04 73 23 16 07

RÔTISSERIE VENTE SUR LES MARCHÉS

Rotisserie du pont de Vallières
06 68 75 75 26

SERRURERIE

Ets Aubignat
8 rue Beau de Rochas
04 73 31 22 66

SERRURERIE, MÉTALLERIE

Entreprise Sarliève
10 rue Barbier d'Aubrée
ZAC de l'Artière
04 73 26 01 79

SERVICES À LA PERSONNE

(petits travaux, entretien, aide ménager, aide pour les courses, conseils culinaires, cuisinier, rédaction de courrier, majordome, chauffeur)

Mon homme à tout faire

06 27 76 42 22
mhatf@outlook.fr

SONORISATION

STS (Société de Traitement du Son)
ZA de l'Artière
19 rue Bernard Palissy
04 73 27 75 00

SOPHROLOGUE PRATICIENNE REIKI

Alice Colomb
48 rue Gambetta
06 59 49 64 27

SOPHROLOGUE PSYCHOLOGUE

Muriel BERNARD
19 bis, rue Croix des Liondards
06 58 02 73 78
muriel.bernard43@free.fr
www.murielbernardsophrologue.fr

STATION SERVICE

Auchan Market
Zac Champ Madame
04 26 29 39 60

STATION TECHNIQUE D'ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE

Ets Jouve
8 rue Lavoisier
04 73 27 63 66

SUPERMARCHÉS ALIMENTATION

Auchan supermarché
Zac du Champ Madame II
04 73 27 27 05

Auchan

rue du Grand Champ
04 73 26 65 40

Carrefour Market

avenue de l'Europe
04 73 26 03 78

LIDL

place du Parc
04 85 69 02 00

SURGELÉS

Picard Surgelés
route d'Aubièrre
rond-point du Pourliat
04 73 26 41 10

TABAC, LOTO, PRESSE, LIBRAIRIE, PAPETERIE

Le Joker - Tabac Journaux
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 64 46

Le Monte Cristo Tabac Journaux

place du Parc
04 73 27 54 04

TAPISSIER ET TAPISSIER DÉCORATEUR

Ets Albaret
120 route d'Aubièrre
04 73 26 68 58
albaret.deco@orange.fr

TATOUEUR

Mad Amaya Tatoo
100, rue Nationale
06 84 79 76 22

TAXI

Yohan Tourret
613, rue de la Veyre
04 73 35 42 71

TÉLÉVISION

TSD
2 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 75 49

TOILETTAGE

Poils et Moustaches
11 place du Parc
06 79 91 43 14

TRAITEUR

Délic à Dom
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 79 89

TRANSPORT TOURISTIQUE

Nenot Intertourisme
ZA Champ Madame
rue Jules Verne
04 73 26 97 75
www.nenot-tourisme.fr

TRANSPORT DE FONDS ET DE VALEURS

Brink's Evolution
3 rue Denis Papin
04 73 26 72 55

VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

Caroline Beffara
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 36 64

Stéphane Morel Annick Sage

8 avenue du Marechal Leclerc
04 73 35 36 64

